

**MASTER « CONSERVATION RESTAURATION DES BIENS CULTURELS »**

**2018 / 2019**



Les informations contenues dans cette brochure sont susceptibles de modifications.  
La version la plus récente est à consulter sur le site internet de Paris 1 département UFR 03

(<https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ufr03/formations/masters/conservation-restauration-des-biens-culturels/>)

**Directeur** : Philippe PLAGNEUX  
**Responsable administratif** : En attente

#### **SECRETARIAT**

Florence Laruelle

17 rue de Tolbiac 75013 PARIS

Tél. : 01 45 83 33 57

Fax. : 01 44 24 59 76

Courriel : <mailto:crbcufr03@univ-paris1.fr>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,

Le jeudi de 9h à 12h30

# SOMMAIRE

<b>Calendrier</b> .....	<b>6</b>
<b>Le plagiat</b> .....	<b>7</b>
<b>Séjours d'étude à l'étranger</b> .....	<b>8</b>
<b>Département des langues</b> .....	<b>9</b>
<b>Présentation générale du Master</b>	<b>10</b>
<b>Master 1 conservation restauration des biens culturels</b> .....	<b>11</b>
Présentation	12
Organisation des enseignements	14
Thèmes de cours	17
<b>Master 2 CRBC parcours « Conservation préventive du patrimoine</b> .....	<b>30</b>
Présentation	31
Organisation des enseignements	32
Thèmes de cours	33
<b>Master 2 CRBC parcours « Méthodologie et pratique de la conservation-restauration</b> .....	<b>36</b>
Présentation	37
Organisation des enseignements	38
Thèmes de cours	39
<b>Master 2 CRBC parcours « Valeurs et matérialité des biens culturels »</b> .....	<b>41</b>
Présentation	42
Organisation des enseignements	43
Thèmes de cours	46
<b>Règlement du contrôle des connaissances</b> .....	<b>58</b>
<b>Ouverture de l'Institut d'Art et Archéologie</b> .....	<b>68</b>

# CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

## 2018-2019

<b>JOURNÉES DE PRÉ-RENTRÉE</b>	
<b>MASTER 1</b>	Mardi 4 septembre 2018- 14h00-14h30 Salle 204 ( 17, rue de Tolbiac 75013 PARIS)
<b>MASTER 2</b>	Mardi 4 septembre 2018- 14h30-15h00 Salle 204 ( 17, rue de Tolbiac 75013 PARIS)
<b>COURS MAGISTRAUX ET TRAVAUX DIRIGÉS</b>	
<b>1<sup>ER</sup> SEMESTRE</b>	Du lundi 17 ou 24 septembre 2018 au samedi 22 décembre 2018
<b>2<sup>E</sup> SEMESTRE</b>	Du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 19 avril 2019
<b>VACANCES UNIVERSITAIRES 2018 / 2019</b>	
<b>TOUSSAINT</b>	Du samedi 27 octobre 2018 au soir au lundi 5 novembre 2018 au matin
<b>NOËL</b>	Du samedi 22 décembre 2018 au soir au lundi 7 janvier 2019 au matin
<b>HIVER</b>	Du samedi 2 mars 2019 au soir au lundi 11 mars 2019 au matin
<b>PRINTEMPS</b>	Du samedi 19 avril 2019 au soir au jeudi 2 mai 2019 au matin
<b>EXAMENS</b>	
<b>1<sup>ER</sup> SEMESTRE – 1<sup>ERE</sup> SESSION</b>	Du lundi 7 janvier 2019 au samedi 19 janvier 2019
<b>2<sup>E</sup> SEMESTRE – 1<sup>ERE</sup> SESSION</b>	Du jeudi 2 mai 2019 au jeudi 16 mai 2019
<b>2<sup>E</sup> SESSION</b>	Du mercredi 11 juin 2019 au vendredi 28 juin 2019

# LE PLAGIAT

Le recours de plus en plus fréquent à l'Internet a considérablement augmenté ces dernières années les cas avérés de plagiat dans les travaux des étudiants. Non seulement la tentation du copier-coller est grande, mais encore des sites commerciaux n'hésitent désormais plus à vendre divers travaux, bons ou mauvais.

Le *Petit Robert* donne les définitions suivantes :

**Plagiaire** : « Personne qui pille ou démarque les ouvrages des auteurs. V. Contrefacteur, copiste, imitateur. »

**Plagiat** : « Action du plagiaire, vol littéraire. V. Copie, emprunt, imitation ».

**Plagier** : « Copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre. V. Imiter, piller ».

Le plagiat implique donc la copie textuelle de l'œuvre d'autrui – ou d'une partie de l'œuvre d'autrui (phrase ou proposition) – sans le recours aux signes diacritiques usuels ou sans la référence explicite à une publication précise. Le plagiat s'entend aussi lorsque les mots d'autrui ont été modifiés dans l'intention de conserver le sens tout en amendant la forme : par exemple, substituer l'adverbe « toutefois » par « néanmoins », etc. De même, changer l'ordre des mots, des propositions ou des phrases d'un texte peut être assimilé à du plagiat. Le pillage illicite d'autrui s'étend bien entendu à la traduction littérale en français d'écrits en langues étrangères. Enfin, le plagiat concerne tant les ouvrages publiés que les sites Internet ou les travaux académiques reproduits avec ou sans le consentement de son auteur.

Toute partie de travail reposant sur du plagiat sera considérée comme nulle, à l'écrit comme à l'oral. Dans tous les cas, l'étudiant(e) fera l'objet d'un rapport transmis en conseil de discipline.

Il y a depuis quelques années une jurisprudence des commissions disciplinaires des établissements universitaires. Les sanctions appliquées sont par ordre croissant : avertissement, blâme, interdiction d'inscription dans l'établissement (ou tous les établissements publics d'enseignement supérieur) pour une durée d'un à cinq ans. Ces sanctions sont proportionnelles à la gravité de la faute. L'attribution d'une sanction entraînera également l'annulation des examens.

**Pour éviter tout soupçon de plagiat**, les étudiants veilleront à rapporter à leur auteur les idées ou concepts dont ils ne seraient pas en toute bonne foi le créateur. Pour ce faire, ils donneront les références précises de leurs sources, notamment au moyen de notes de bas de page. Celles-ci accréditent scientifiquement toutes leurs allégations, autant qu'elles permettent à l'examineur de retrouver aisément la source d'information : nom de l'auteur, titre de la publication (livre ou article), lieu et année de publication, ainsi que la (ou les) page(s) exacte(s) concernée(s) ; pour un site Internet, adresse URL et date de consultation.

Ceci vaut tant pour la paraphrase que pour la citation. Cette dernière doit par ailleurs être strictement encadrée par des guillemets ouvrant et fermant.

Les étudiants veilleront par ailleurs à éviter le recours à des sites web non scientifiques. En particulier, l'encyclopédie libre et communautaire Wikipédia ne constitue en aucun cas une référence acceptable, car ses articles, rédigés collectivement et non signés, ne sont contrôlés par aucune autorité scientifique.

# SÉJOURS D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Vous désirez partir étudier à l'étranger l'année prochaine ? Profitez des nombreux accords internationaux de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ! Deux solutions s'offrent à vous :

## 1) Europe : le programme Erasmus+

Le programme Erasmus + vous permet de partir dans un pays européen pour un séjour d'études d'un semestre ou d'une année universitaire.

Toutes les opportunités de mobilités en un clic : [Carte des mobilités \(https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra\)](https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra)

Toutes les modalités de candidature pour [partir en Europe \(http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-en-europe-avec-erasmus-etudes/\)](http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-en-europe-avec-erasmus-etudes/)

Les dossiers de candidature sont à retourner par courrier ou en main propre à la Maison Internationale (58 Bd Arago – 75013 Paris) pour le 1er mars.

Vous pouvez également bénéficier d'une [bourse Erasmus + \(http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/bourses-de-mobilite-a-letranger/\)](http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/bourses-de-mobilite-a-letranger/) si vous effectuez votre stage dans un pays de l'Union Européenne.

## 2) Reste du monde : les programmes internationaux (Asie, Amériques, Afrique, Océanie, Russie)

Ces programmes (MICEFA, BIC...) permettent aux étudiants de Paris 1 de suivre des enseignements hors Europe pour un semestre ou une année universitaire.

Toutes les opportunités de mobilités en un clic : [Carte des mobilités \(https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra\)](https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra)

Toutes les modalités de candidature pour [partir hors Europe \(http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-hors-europe-avec-les-programmes-bilateraux/\)](http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-hors-europe-avec-les-programmes-bilateraux/)

Les dossiers de candidature sont à retourner à la Maison Internationale (58 Bd Arago – 75013 Paris) pour le 1er décembre.

Dans tous les cas :

- 1) Consultez d'abord le site de Paris 1 (<http://www.pantheonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/>), pour choisir votre destination et élaborer votre projet.
- 2) Une fois votre choix effectué, consultez suffisamment tôt la déléguée aux relations internationales de votre UFR (Pr. Colette Nativel, [Colette.Nativel@univ-paris1.fr](mailto:Colette.Nativel@univ-paris1.fr))
- 3) Les étudiants désireux de partir dans des pays anglophones doivent préparer dès la rentrée le TOEFL (<http://langues.univ-paris1.fr/utile/TOEFL.pdf>), afin d'obtenir une note acceptable par les universités d'accueil.
- 4) Contacts Maison Internationale : [outgoingEurope@univ-paris1.fr](mailto:outgoingEurope@univ-paris1.fr)(mobilités Europe) / [outgoingWorld@univ-paris1.fr](mailto:outgoingWorld@univ-paris1.fr)(mobilités hors Europe)

**Un séjour d'études à l'étranger est fortement valorisé, tant dans votre cursus universitaire que dans votre futur parcours professionnel. N'hésitez pas à partir !**

# Calendrier du Département des langues 2018-2019

Centre PMF, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris,  
Accueil TOEIC-TOEFL bureau A701 / accueil scolarité bureau A702, fermé le vendredi à 12h30

## Les inscriptions en langues se font : soit en TD, soit à l'examen terminal, sur reservalang ou à l'accueil PMF-Tolbiac bureau A702

- 1) Inscriptions pédagogiques en langues obligatoires: Les étudiants sont tenus de s'inscrire, à chaque semestre, en TD (Contrôle continu) ou à l'examen terminal. Tests , planning et lien reservalang sur le site :

<http://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/>

Semestre	Dates d'ouverture du serveur RESERVALANG : pour réserver votre TD ou votre examen Uniquement les langues obligatoires : LV1, LV2, Langues anciennes. <b>Pour s'inscrire en bonus : retirer formulaire à l'accueil. Les étudiants redoublants qui ont déjà validé la langue l'an dernier, ne doivent pas se réinscrire !</b>
S1	Mardi 11 septembre 2018 07h00 au dimanche 16 septembre 2018 à 23h59
S2	Mardi 15 janvier 2019 07h00 au dimanche 20 janvier 2019 à 23h59

- 2) Calendrier des TD et dates des partiels :

Semestre	Début des TD langues niveaux	Fin des TD langues niveaux	Dates des partiels dans le cadre du CC ( partiel en TD)
S1	Lundi 17 septembre 2018	Samedi 22 décembre 2018	Du lundi 17 décembre au samedi 22 décembre 2018 : durant la 13 <sup>ème</sup> et dernière semaine de TD
S2	Lundi 21 janvier 2019	Vendredi 19 avril 2019	Du lundi 15 avril au vendredi 19 avril 2019 : durant la 12 <sup>ème</sup> séance de TD <b>Attention ! pour les TD du samedi au S2, les partiels se dérouleront le samedi 13 avril 2019</b>

- 3) Les examens terminaux :(autres que l'inscription en TD) dates et niveaux concernés

L'étudiant qui n'est pas inscrit à cet examen dans la langue et le niveau ne pourra pas composer !

Les horaires des examens seront affichés sur le site des langues : <http://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/>

Conditions d'inscription pour chaque semestre	En niveaux 4, 5, 6 :sur Reservalang. Un justificatif pourrait être demandé. (attestation d'employeur ou déclaration sur l'honneur ..) <b>La carte d'étudiant (CNI, passeport, permis de conduire) est obligatoire afin d'émarger avant d'entrer en amphi.</b>
Examen terminal Semestre 1	Examen écrit : 1h30, en amphithéâtre, au Centre PMF-Tolbiac Ecrits anglais S1 : samedi 12 janvier 2019 Ecrits autres langues S1 : samedi 19 janvier 2019
Examen terminal Semestre 2	Examen oral, centre PMF-Tolbiac, 1h de préparation +20 mn d'entretien, toutes les langues : les oraux se tiendront à partir du jeudi 2 mai 2019 . Vous recevrez un mail d'information en mars 2019

- 4) Les résultats :

Ils seront affichés sur l'ENT de chaque étudiant au fur et à mesure de la saisie par les enseignants. Les étudiants doivent surveiller leur ENT afin de résoudre les problèmes avant les délibérations des jurys dans les UFR. **Si la langue et le niveau n'apparaissent pas sur votre ENT, cela signifie que vous n'êtes pas régulièrement inscrit (e) (inscription pédagogique), et que vous ne serez pas autorisé(e) à passer l'examen de rattrapage** si le cas se présente. Merci de régulariser avant la fin de la session1.

- 5) Les examens de rattrapage :

Rappel : **Si vous ne vous êtes pas inscrit en langue** sur Reservalang **pour chaque semestre** ( S1 et/ou S2), **vous ne serez pas autorisé à passer l'examen de rattrapage.** Les dates et horaires seront affichés sur le site des langues :

<http://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/>

Semestre	Dates des examens de la session 2 ( dite : session de rattrapages )Pour figurer sur la liste des rattrapages il faut avoir fait votre inscription en début d'année (en septembre pour le S1 et en janvier pour le S2). Vous devez surveiller vos inscriptions sur votre ENT ( la langue et niveau doivent apparaitre)
Toutes langues Semestre 1	Un écrit d'1h30, au Centre PMF Toutes les langues du semestre 1 : samedi 15 juin 2019 (horaires et amphis sur le site des langues dès Avril 2019)
Toutes langues Semestre 2	Un écrit d'1h30, au Centre PMF Toutes les langues du semestre 2:samedi 22 juin 2019 (horaires et amphis sur le site des langues dès Avril 2019)

6) Contacts :

Nom	Responsabilité	tel	mail
Mme Hugret	Scolarité	01 44 07 85 87	<a href="mailto:Murielle.hugret@univ-paris1.fr">Murielle.hugret@univ-paris1.fr</a>
Mme Jimenez	Scolarité et étudiants en situation de handicap	01 44 07 88 19	<a href="mailto:Julia.jimenez@univ-paris1.fr">Julia.jimenez@univ-paris1.fr</a>
Mme Lamari	Scolarité et DULA	01 44 07 86 16	<a href="mailto:Nabila.lamari@univ-paris1.fr">Nabila.lamari@univ-paris1.fr</a>
Mme Chéa	Scolarité Et TOEIC	01 44 07 85 88	<a href="mailto:Myly.Chea@univ-paris1.fr">Myly.Chea@univ-paris1.fr</a>
Mme Padovani	Scolarité	01 44 07 88 23	<a href="mailto:Ouafae.padovani@univ-paris1.fr">Ouafae.padovani@univ-paris1.fr</a>
M.Gorlier	TOEIC - TOEFL	01 44 07 88 17	<a href="mailto:Andre.gorlier@univ-paris1.fr">Andre.gorlier@univ-paris1.fr</a>

Toutes les informations sont disponibles sur le site des langues: <http://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/>



Pour les cours de langues : <http://langues.univ-paris1.fr>

Pour les cours de sport : <https://ent.univ-paris1.fr/reservasport>

Iconothèque numérique : <http://iconotheque.univ-paris1.fr/index.php>

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

## MENTION CONSERVATION RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

L'offre de formation « Conservation-restauration des biens culturels » (CRBC) est tournée vers les mondes professionnels de la restauration, de la conservation préventive et des nouvelles formes d'études et de documentation des biens culturels. Cette mention prépare également à la formation doctorale et aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur en conservation-restauration. La signification des objets, des collections, leur matérialité et leur environnement constituent les notions fondamentales étudiées dans le cadre des processus de transmission. :

Cette mention se compose d'un M1 bâti sur un socle commun d'enseignements et sur trois dominantes qui préfigurent les parcours de M2. Le choix de la dominante est exigé lors du dépôt de candidature.

- Méthodologie et pratique de la conservation-restauration (MPCR)
- Conservation préventive du patrimoine (C2P)
- Valeurs et matérialité des biens culturels (VMBC)



En outre, la mention CRBC :

- intègre les dimensions de l'objet patrimonial dans la réunion et l'interaction de matières et de disciplines fondamentales telles que l'histoire de l'art, l'archéologie, les sciences de la matière, la méthodologie et l'épistémologie de la conservation-restauration ;
- ouvre à l'approfondissement des notions fondamentales de la conservation préventive et de la restauration ;
- a également pour finalité de transmettre aux étudiants les connaissances et les compétences en matière de recherche dans le domaine de la transmission des objets patrimoniaux
- s'appuie principalement sur le fondement méthodologique de ce type de recherche, c'est-à-dire, la méthodologie de la recherche doctorale ;
- vise la préparation au doctorat et l'accès aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur en conservation-restauration ;
- décline actuellement l'objet patrimonial en trois champs de connaissance qui se recouvrent largement : la connaissance des objets et des collections, la connaissance des pratiques, la connaissance des idées.

**MASTER 1**

**CONSERVATION RESTAURATION DES BIENS CULTURELS**

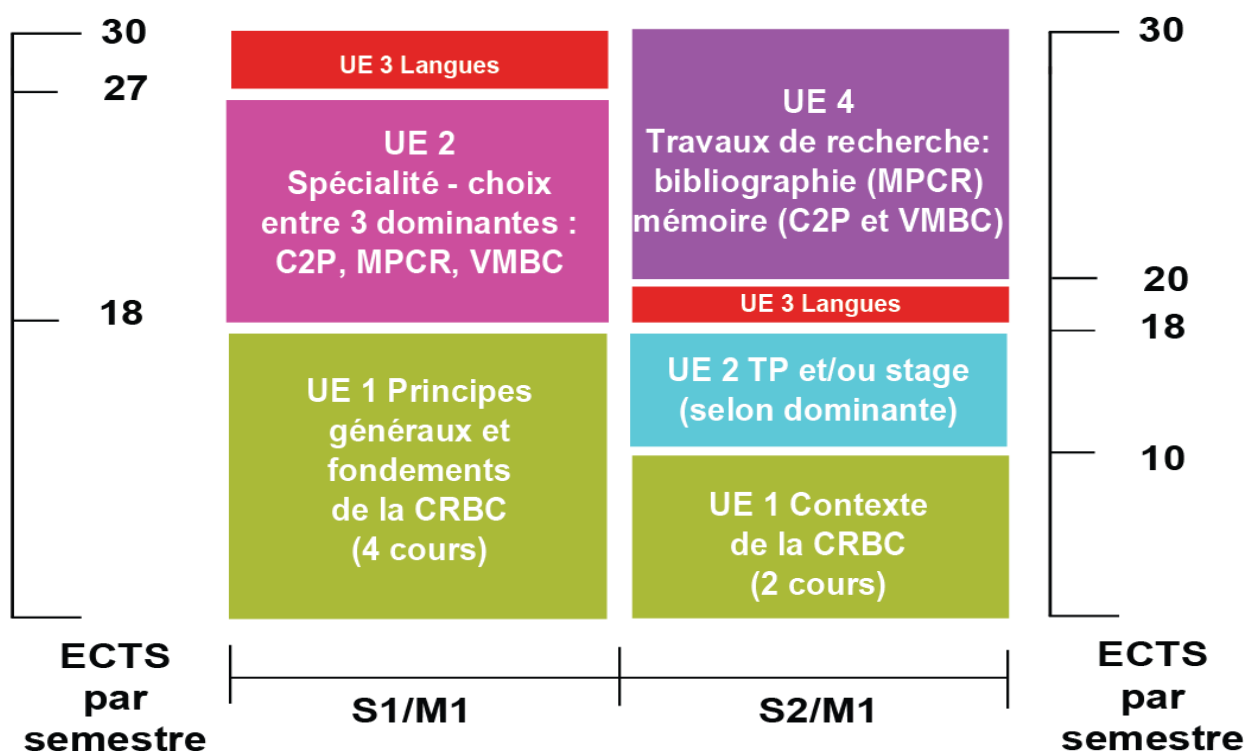
# PRÉSENTATION

## MASTER 1 CONSERVATION RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

### Présentation du parcours

Cette offre de formation s'inscrit dans le maintien d'objectifs de professionnalisation. Pour cette raison, l'équipe pédagogique fait appel à des restaurateurs, à des scientifiques du patrimoine, à des spécialistes de la conservation préventive. La mise en œuvre des stages est facilitée par l'accueil des étudiants dans des institutions culturelles et des entreprises de restauration, notamment. La mention CRBC propose aussi, dès le M1, une formation à la méthodologie de la recherche. En ce sens, elle est adossée à l'équipe d'accueil « Histoire culturelle et sociale de l'art » et, plus précisément à l'une de ses composantes, le centre de recherche en préservation des biens culturels.

Structure en UE du M1 CRBC



Le M1 CRBC est composé de trois unités d'enseignements (UE) au premier semestre. L'UE1 « Principes généraux et fondements de la conservation-restauration » constituent l'enseignement de tronc commun et se décline en quatre cours. Le contenu pédagogique de l'UE2 « Séminaires et pratique de spécialité » dépend de la dominante choisie. L'UE3 est consacrée à l'enseignement des langues. Quatre UE sont proposées au second semestre. Le tronc commun rassemble deux cours sous l'intitulé « Contexte de la conservation-restauration des biens culturels » (UE1). Dans l'UE2 « Travaux pratiques et expérience en milieu professionnel », la dominante détermine l'organisation pédagogique de l'unité. L'UE3 est consacrée à la poursuite de l'apprentissage des langues. Les « Travaux de recherche » (UE4) demandés pour valider cette unité comprennent la production et la soutenance d'une bibliographie critique ou d'un mémoire selon la dominante choisie par l'étudiant.

## **Profil requis**

La mention CRBC est accessible à tout étudiant titulaire d'une licence dans les domaines SHS, ALL ou STS, à l'exception du M1 dominante MPCR pour lequel le profil requis est celui correspondant au parcours « Préservation des Biens Culturels » de la licence d'histoire de l'art et d'archéologie ou son équivalent pour les étudiants étrangers. La mention CRBC s'adresse tout particulièrement à des étudiants qui s'intéressent à la transmission des objets et des collections dans le respect de leur intégrité physique et de leur signification

## **Modalités d'admission**

Sont admis en M1 CRBC dominante MPCR, les étudiants ayant validé une licence « Histoire de l'art et archéologie », parcours « Préservation des biens culturels » à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ou un équivalent. L'admission de tous les étudiants (y compris les titulaires d'un diplôme étranger et ceux de Paris 1) et des professionnels souhaitant reprendre des études s'effectue à travers la procédure eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr>.) L'indication de la dominante choisie est exigée. Les candidatures sont examinées par un jury. Une décision est rendue fin juin - début juillet. Les candidats ont ensuite une semaine pour confirmer l'acceptation de leur dossier.

## **Responsable de la formation**

Thierry LALOT  
Galerie Colbert  
2 rue Vivienne  
75002 PARIS  
Email : [thierry.lalot@univ-paris1.fr](mailto:thierry.lalot@univ-paris1.fr)

# Master 1 Conservation Restauration des Biens Culturels

## - Organisation des enseignements 2017-2018

RESPONSABLE : THIERRY LALOT

<b>Semestre 1</b>		<b>Crédits : 30</b>	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
<b>UE 1 : Principes généraux et fondements de la conservation-restauration Coefficient : 6</b>		<b>Crédits : 18</b>	
Sensibilité des biens culturels à la dégradation	C. Betelu / B. Perdu	36h	
Conservation du patrimoine et culture matérielle		36h	
Méthodes de recherche en conservation-restauration des biens culturels	T. Lalot	24h	
Droit de l'archéologie, droit du patrimoine	D. Soldini	8h	12h
<b>UE 2 : Séminaires et pratiques de spécialité (une dominante au choix) Coefficient : 2</b>		<b>Crédits : 9</b>	
<b>Dominante : Conservation préventive du patrimoine (C2P)</b>			
Administration, stratégie et gestion des collections	C. Betelu /B. Perdu	30h	
Evaluation des collections	C. Betelu /B. Perdu	36h	
Techniques et pratiques d'inventaire	C. Betelu /B. Perdu	24h	
<b>Dominante : Méthodologie et pratique de la conservation restauration (MPCR)</b>			
Travaux pratiques de restauration	C. Laroque /./B. Perdu /A. Nicolaus/		65h
<b>Dominante : Valeurs et matérialité des biens culturels (VMBC)- 3 séminaires à choisir</b>			
<b>Méthodes en Archéologie</b>			
>Céramologie	F. Giligny/ S. Mery	24h	
>Archéologie comparée des sociétés précolombiennes	S. Rostain et <i>alii</i>	24h	
>Histoire et archéologie des techniques	F. Giligny / H. Procopiou	24h	
<b>Archéologie environnementale</b>			
>Analyse des matériaux de l'archéologie environnementale	M. Elliott/ Chr. Petit	24h	
<b>Préhistoire</b>			
>Sociétés préhistoriques 1	B. Valentin/ M. Christensen	24h	
>Cultures préhistoriques 1	R. Rocca	24h	
>Techniques préhistoriques	M. Christensen	24h	

<b>Protohistoire</b>			
Introduction à la recherche sur le néolithique en Europe	M. Ilett/ F. Giligny	24h	
Introduction à la recherche sur les âges du Bronze et du Fer en Europe	P. Brun./P. Ruby	24h	
<b>Amérique précolombienne</b>			
>Archéologie et arts Maya 1	E. Lemonnier	24h	
>Archéologie et arts de l'aire andine 1	P. Lecoq	24h	
>Archéologie et arts précolombiens	B. Faugère	24h	
<b>Monde arctique</b>			
>Le monde arctique : préhistoire, art et archéologie	C. Alix	24h	
<b>Orient ancien</b>			
>Archéologie générale du Proche-Orient	G. Gernez	24h	
<b>Antiquité classique</b>			
>Archéologie de la cité grecque	F. Prost	24h	
>Céramique et architecture grecques	F. Prost/V. Capozzoli	24h	
>Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines	O.de Cazanove	24h	
>Orient hellénistique et romain I : Égypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre	F. Villeneuve	24h	
<b>Moyen Âge</b>			
>Art et archéologie islamiques 1	J.P. Van Staevel	24h	
>Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 1	S. Brodbeck	24h	
>Archéologie médiévale et moderne : méthodologie disciplinaire	A. Nissen/ D.Arribet-Deroin/ F. Journot	24h	
>Milieux et pratiques sociales des mondes médiévaux	A. Nissen/ D.Arribet-Deroin/	24h	
Approche méthodologique de la recherche en histoire de l'art médiéval	Ph Plagnieux	21h	
>Questions d'histoire de l'art médiéval1	F. Journot	21h	
<b>Art des temps modernes</b>			
Renaissance italienne 1	Ph. Morel	21h	
Renaissance en France	L. Capodieci	21h	
Peinture en Europe du Nord au XVII <sup>e</sup> siècle 1	C. Nativel	21h	
Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles) 1	E. Jollet	21h	
<b>Art contemporain</b>			
Problèmes de méthode en histoire de l'art contemporain 1	P. Wat	21h	
Études culturelles (XIX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup> siècles) 1	P. Rousseau	21h	
Questions de peinture (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles) 1	E. Pernoud	21h	
Questions d'actualité en art contemporain 1	Ph. Dagen	21h	
Histoire de la critique d'art au XIX <sup>e</sup> siècle	C. Meneux	24h	
Art contemporain (XX <sup>e</sup> etXXI <sup>e</sup> siècles) : politiques d'écriture	E. Challine	24h	
Histoire et esthétique de la photographie 1	M. Poivert	21h	
>Objet, Art, Territoires	S. Laurent	21h	
>Histoire des arts de l'Afrique	M. Murphy	21h	
<b>Histoire de l'architecture</b>			
Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l'architecture	E. Marantz	21h	
Architecture domestique et patrimoine	J.-F. Cabestan	21h	
L'architecture et l'imprimé	J.-Ph. Garric	21h	
Modernité architecturale, histoire et patrimonialisation	Chr. Mengin	21h	
<b>Histoire du cinéma</b>			
Méthodes et enjeux de l'histoire du cinéma	D. Vezyroglou	24h	
Les enjeux du numérique pour la recherche sur le cinéma	S. Lindeperg	24h	
Cinéma et politique 1	Th. Richard	24h	
Histoire et esthétique du cinéma	A. Kerlan	24h	
Economie du cinéma et de l'audiovisuel	G. Vernet	24h	
<b>Histoire du patrimoine</b>			
Patrimoine et histoire de l'art 1	D. Poulot	21h	
Histoire et gestion du patrimoine culturel	J.-L. Chappey et al.	24h	
<b>UE 3 Langues :</b>		<b>Coefficient 1</b>	<b>Crédits : 3</b>
Langue vivante			18h
Volume semestriel <b>minimum</b> par étudiant			146h

>Matière commune M1/ M2

<b>Semestre 2</b>		<b>Crédits : 30</b>	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
<b>UE 1 : Contexte de la conservation-restauration des biens culturels Coefficient : 5 Crédits : 10</b>			
Gestion des risques		30h	
Méthodes d'analyse des biens culturels et de leur environnement		24h	
<b>UE 2 : Travaux pratiques et expérience en milieu professionnel (une dominante au choix) Coefficient : 4 Crédits : 8</b>			
<b>Dominante : Conservation préventive du patrimoine (C2P)</b>			
Stage d'immersion en institution patrimoniale			175h
<b>Dominante : Méthodologie et pratique de la conservation restauration (MPCR)</b>			
Travaux pratiques de restauration			65h
Stage de restauration en atelier professionnel ou institution patrimoniale			175h
<b>Dominante : Valeurs et matérialité des biens culturels (VMBC)</b>			
Stage d'immersion en atelier de restauration ou institution patrimoniale			175h
<b>UE 3 Langues :</b>		<b>Coefficient 1</b>	<b>Crédits : 2</b>
Langue vivante			18h
<b>UE 4 Travaux de recherche (selon la dominante choisie en UE 2): Coefficient 5 Crédits : 10</b>			
<b>Dominante : Méthodologie et pratique de la conservation restauration (MPCR)</b>			
Bibliographie annotée			
<b>Dominantes : Conservation préventive du patrimoine (C2P) &amp; Valeurs et matérialité des biens culturels (VMBC)</b>			
Mémoire comprenant une bibliographie annotée			
Volume semestriel <b>minimum</b> par étudiant			247h



# MASTER 1 « Conservation-restauration des biens culturels »

## - Thème des cours – Semestre 1-

---

### UE 1 PRINCIPES GENERAUX ET FONDEMENTS DE LA CONSERVATION-RESTAURATION

---

*L'UE1 constitue l'enseignement de tronc commun et se décline en quatre cours : « Sensibilité des biens culturels à la dégradation », « Conservation du patrimoine et culture matérielle », « Méthodes de recherche en conservation-restauration des biens culturels » et « Droit de l'archéologie, droit du patrimoine ».*

#### **SENSIBILITE DES BIENS CULTURELS A LA DEGRADATION**

Responsables : Claire BETELU et Bruno PERDU

Ce cours a pour but de transmettre les connaissances relatives à la sensibilité des collections à la dégradation. Il recouvre deux thématiques : l'environnement des collections, les flux et l'organisation architecturale. Dans un premier temps, est dressé un état des lieux des effets de l'environnement sur les collections. L'évaluation conduit à considérer notamment l'impact climatique et humain. Ce cours se propose d'étudier ensuite comment les flux de collections et des personnes ainsi que l'organisation des espaces, sont pris en compte dans la conception d'un projet d'aménagement d'un site de conservation et d'exposition.

#### **CONSERVATION DU PATRIMOINE ET CULTURE MATERIELLE**

De grands repères historiques contemporains sont rappelés dans ce cours. Ils prédisposent à repenser la notion de patrimoine, les déontologies, les théories et leur enchevêtrement. Cette approche permet de comprendre l'élargissement de la catégorie patrimoniale depuis les collections vers les monuments historiques et l'environnement. Ces éléments d'histoire sont mis en rapport avec l'introduction et le produit des sciences appliquées à la conservation. Cette vision matérialiste de la préservation du patrimoine pose finalement la question des limites de cet apport.

#### **METHODES DE RECHERCHE EN CONSERVATION-RESTAURATION DES BIENS CULTURELS**

Responsable : Thierry LALOT

Ce séminaire s'emploie à transmettre les outils pratiques de la recherche. La démarche vise à donner les moyens d'accès aux sources que convoque le sujet. Elle participe au développement de la critique à partir de ces sources. Elle permet enfin la reconfiguration éventuelle de la proposition initiale, tout en attirant l'attention sur la gestion du temps et l'organisation des travaux.

#### **DROIT DE L'ARCHEOLOGIE, DROIT DU PATRIMOINE**

Responsable : David SOLDINI

Présentation introductive de l'administration du patrimoine et de l'évolution historique de la protection.

1ere Partie : Droit du patrimoine immobilier : monuments historiques, espaces protégés, archéologie.

2eme Partie : Droit du patrimoine mobilier : Collections publiques, objets protégés, trésors nationaux

## UE 2 SEMINAIRES ET PRATIQUES DE SPECIALITE

### Une dominante au choix parmi les trois

#### DOMINANTE : CONSERVATION PREVENTIVE DU PATRIMOINE

##### Administration, stratégie et gestion des collections

Responsables : Claire BETELU et Bruno PERDU

Le cours s'intéresse à l'identification des acteurs et à l'administration des collections. L'organisation architecturale et le fonctionnement de l'institution sont également analysés. Par une approche méthodologique et des études de cas, les étudiants verront comment mobiliser des ressources et coordonner des équipes. Ces cours s'illustreront lors d'exercices de terrain.

##### EVALUATION DES COLLECTIONS

Responsables : Claire BETELU et Bruno PERDU

Dans la continuité du cours de tronc commun « Sensibilité des biens culturels à la dégradation », cet enseignement cible les divers types de collections et la sensibilité des objets qui les composent aux agents de dégradation.

##### TECHNIQUES ET PRATIQUES D'INVENTAIRE

Responsables : Claire BETELU et Bruno PERDU

Le cours présente les modes d'inventaire, de récolement et les techniques documentaires. Il enseigne dans quelle mesure ces outils servent à la gestion des collections (régie des œuvres, plan de sauvegarde).

#### DOMINANTE : METHODOLOGIE ET PRATIQUE DE LA CONSERVATION-RESTAURATION

##### TRAVAUX PRATIQUES DE RESTAURATION

Responsables : Claude LAROQUE, Bruno PERDU et Aurélie NICOLAUS

Les étudiants appliquent sur des œuvres provenant essentiellement d'institutions publiques les enseignements délivrés durant les années précédentes : établissement du diagnostic sur l'état de conservation de l'objet, dossier documentaire, proposition de traitement des œuvres. Les œuvres sont sélectionnées pour offrir un panel diversifié de cas de travaux. Les objectifs de cet enseignement consistent à transmettre aux étudiants les moyens d'acquérir une autonomie dans l'élaboration d'un projet de conservation-restauration conforme à la méthodologie actuelle. L'enseignement permet également d'approfondir la connaissance de l'objet dans son intégrité physique et sa signification, ainsi que la technologie de la restauration dans le cadre d'interventions et d'expérimentations.

#### VALEUR ET MATERIALITE DES BIENS CULTURELS

### Trois séminaires à choisir

#### METHODES EN ARCHEOLOGIE

##### CERAMOLOGIE

Responsables : François GILIGNY et Sophie MERY

L'enseignement de céramologie est destiné à donner aux étudiants des connaissances et des outils de réflexion sur les méthodes actuelles d'analyse de la céramique en archéologie (analyse formelle, analyse technologique, archéométrie, ethno-archéologie) et sur les théories qui sous-tendent ces approches. Des notions de base sont également transmises dans le cadre de ce cours, qui concernent les matériaux (argiles et dégraissants, produits de terre cuite, faïences et porcelaines) et les techniques de fabrication (acquisition et préparation des matières premières, techniques de façonnage et de finition de la forme, traitements de surface, décors, cuisson)

## **HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE DES TECHNIQUES**

Responsables : François GILIGNY et Haris PROCOPIOU

Autres enseignants : Claire ALIX, Michelle ELLIOTT et Danielle ARRIBET-DEROUIN

Dans une version diachronique de l'histoire des techniques, de la Préhistoire à l'Antiquité, ce cours traitera en particulier de l'apport de la démarche expérimentale et de l'ethnoarchéologie à la reconstitution des techniques du passé. Une réflexion globale sera proposée dans ce domaine, depuis le cadre méthodologique et théorique qu'anime la recherche expérimentale jusqu'à l'élaboration des référentiels expérimentaux et leur confrontation avec les données archéologiques à l'aide d'études de cas. Le cours traitera également des concepts de la spécialisation artisanale à travers des textes de référence et des études de cas.

## **ARCHEOLOGIE COMPAREE DES SOCIETES PRECOLOMBIENNES**

Responsables : Stéphane ROSTAIN, Chloé ANDRIEU, Nicolas GOEPFERT et Claire ALIX

### **ARCHEOLOGIE ET SOCIETES AUTOCHTONES AMERICAINES**

Une grande partie de l'archéologie de l'Amérique porte sur le passé de sociétés encore bien vivantes, même si souvent très marginalisées au sein des actuels État-Nations, contrairement à leurs ancêtres que l'on glorifie dans la plupart des musées du monde. Dans ce contexte, peut-être plus encore qu'ailleurs, les travaux des archéologues, dans la mesure où ils construisent un récit sur l'histoire de populations en prise avec de graves problèmes sociaux et territoriaux, jouent donc un rôle important dans les usages politiques, économiques ou identitaires qui sont faits de ces narrations.

Pour autant, les répercussions éthiques et sociales de l'archéologie sur les enjeux actuels auxquels font face les populations autochtones ont été sous-pensées par les archéologues. Ce séminaire propose donc un tour d'horizon des réflexions sur la question en passant en revue plusieurs cas d'étude du point de vue patrimonial, scientifique, politique et éthique.

## **ANALYSE DES MATERIAUX DE L'ARCHEOLOGIE ENVIRONNEMENTALE**

Responsables : Michelle ELLIOTT et Christophe PETIT

Dans une première partie, cet enseignement permet aux étudiants d'acquérir les méthodes de traitements des données paléoclimatiques et des datations, indispensables à la reconstitution des dynamiques des sociétés soumises aux variations environnementales. Des études sont analysées avec un esprit critique indispensable à acquérir en M2 pour aborder le système global de l'exploitation des ressources animales, végétales et minérales, de la recherche des matériaux, sa mise en œuvre et les répercussions environnementales à plus ou moins long terme. L'étudiant doit faire un bilan bibliographique détaillé des méthodes présentées, indispensables au bon déroulement de sa recherche

# **PRÉHISTOIRE**

## **SOCIETES PREHISTORIQUES 1**

Responsables : Boris VALENTIN et Marianne CHRISTENSEN

### **PROBLEMATIQUES DE RECHERCHE**

Ce cours est obligatoire en M1 et en M2 pour les étudiant.e.s qui se spécialisent en préhistoire. L'accent est mis sur la reconnaissance des normes culturelles et sociales, dans la complémentarité des axes synchroniques (« palethnologie ») et diachroniques (« paléohistoire »). Plusieurs séances doctorales permettent aux doctorant.e.s de présenter l'état d'avancement de leurs travaux et aux étudiant.e.s de Master de comprendre ce que représentent l'élaboration d'une problématique de recherche et son évolution. D'autres séances sont consacrées à la méthodologie des recherches en M1 et M2.

## **CULTURES PREHISTORIQUES 1**

Responsable : Roxane ROCCA

### **COMMENT ETUDIER LE PALEOLITHIQUE ANCIEN ET MOYEN ?**

L'objectif de ce séminaire sur les modes de vie de Néandertal est d'apprécier toute la diversité du Paléolithique inférieur et moyen en Europe (entre environ -800.000 et -50.000). Comment étudier les données archéologiques propres à ces périodes ? Quelles sont les nouvelles approches et peut-on les adapter à d'autres contextes archéologiques plus récents ?

Des intervenants extérieurs viendront nourrir les échanges avec les résultats de leurs recherches récentes.

## TECHNIQUES PREHISTORIQUES

Responsable : Marianne CHRISTENSEN

### APPROCHE TECHNOLOGIQUE DE L'INDUSTRIE OSSEUSE

Le cours s'adresse à l'ensemble des étudiants qui s'intéressent aux matières dures animales, à leur transformation et leur utilisation, quelle que soit leur spécialité chrono-culturelle. Il est destiné à initier les étudiants aux particularités méthodologiques d'une approche technologique du matériel osseux et met ainsi en application les principes de ce type d'analyse à travers des exposés et des discussions. Certains thèmes sont abordés théoriquement et mis en application par des exercices pratiques sur du matériel expérimental (principales caractéristiques des matières premières, lecture des stigmates techniques, constitution d'une fiche analytique, remontage par défaut, dessin...).

## PROTOHISTOIRE

### INTRODUCTION A LA RECHERCHE SUR LE NEOLITHIQUE EN FRANCE

Responsables : François GILIGNY et Michael ILETT

Ce cours présentera un bilan des recherches actuelles sur le Néolithique en France, avec des études de cas portant sur le Néolithique du Bassin parisien.

La bibliographie et autres documents pertinents sont téléchargeables sur l'EPI.

### INTRODUCTION A LA RECHERCHE SUR LES AGES DU BRONZE ET DU FER EN EUROPE

Responsables : Patrice BRUN et Pascal RUBY

Le cours est destiné, d'une part à assurer un suivi régulier des mémoires en cours, d'autre part à présenter les résultats les plus novateurs sur la période en question (nouvelles découvertes, nouvelles publications, nouvelles approches). Il est conçu comme un lieu de débats fructueux dont les termes seront explicités et évalués de manière stimulante pour tous, quels que soient l'espace-temps et la thématique traités par chacun pour son mémoire.

L'enseignement comprend deux groupes de 6 cours dispensés par chacun des responsables du module et portant sur des programmes distincts.

**Réception le jeudi de 12h30 à 13h30 et sur rendez-vous au Bureau 314, Institut d'art et d'archéologie (Pascal RUBY)**

## AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE

### ARCHEOLOGIE ET ARTS MAYA 1

Responsable : Eva LEMONNIER

Pendant longtemps la recherche mayaniste s'est focalisée sur l'art, l'architecture monumentale, les inscriptions, laissant peu de place aux autres domaines dont les sujets d'étude sont fort nombreux. Le cours a donc pour objectif d'illustrer la diversité des thèmes traités, tels que le monde des morts et des vivants, l'économie domestique, la mutation des pouvoirs dans le temps, à travers l'exposé de travaux en cours. Ces "actualités de la recherche" insisteront sur les méthodes employées et les résultats obtenus.

**Réception des étudiants à partir du 24 octobre (avant sur rendez-vous) le mercredi de 12h00 à 14h00 (1<sup>er</sup> semestre) et de 14h00 à 16h00 (2<sup>nd</sup> semestre) en salle 323, Institut d'art et d'archéologie**

### ARCHEOLOGIE ET ARTS DE L'AIRE ANDINE 1

Responsable : Patrice LECOQ

À veille de la conquête espagnole, l'aire andine est le foyer d'une multitude de cultures qui se différencient tant par leur implantation géographique que par leurs langues ou leurs modes de vie. La plus connue, celle Inca, est elle-même le fruit d'une longue évolution. L'objectif de ce séminaire est de faire découvrir aux étudiants les cultures les plus emblématiques de cette aire culturelle, en abordant, par des exemples concrets, les différentes problématiques et disciplines propres à l'archéologie américaine et andine. Après avoir resituée l'aire andine dans son contexte géographique et chronologique, seront abordés, lors de petits séminaires, des thèmes spécifiques à cette discipline, comme la notion de « verticalité andine » liée au contrôle des différents étages écologiques, l'archéologie spatiale, née du projet Virú, l'émergence des sociétés stratifiées (Moche, Wari, Tiwanaku, Chimú, Incas). Une partie de ce séminaire sera aussi consacrée à l'acquisition d'une méthodologie propre à la rédaction du mémoire de masters 1 et 2. Il est préférable pour ce séminaire d'avoir suivi les cours de L3, et de suivre les cours sur l'Archéologie de Mésoamérique

**Réception des étudiants le mardi de 14h00 à 16h30 en salle 323, Institut d'art et d'archéologie**

## ARCHEOLOGIE ET ARTS PRECOLOMBIENS

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

Dans une première partie du cours, une synthèse sur l'histoire de la recherche en Mésoamérique depuis les origines jusqu'aux années 70 sera proposée. Dans une seconde partie, nous nous intéresserons aux recherches récentes sur les paysages rituels en Mésoamérique. L'analyse de l'architecture des centres cérémoniels et des vestiges matériels laissés dans certains secteurs particuliers comme les volcans, les grottes ou les cenotes, permettent de décrypter le sens et la fonction de ces espaces au sein des paysages rituels.

## ARCHÉOLOGIE DU MONDE ARCTIQUE

### LE MONDE ARCTIQUE : PREHISTOIRE, ART ET ARCHEOLOGIE

Responsable : Claire ALIX

L'objectif de ce séminaire est de fournir aux étudiants les outils et les concepts nécessaires à la conduite de la recherche archéologique en contexte arctique. Cette année, après un exposé de l'origine occidentale du peuplement de l'Arctique oriental, nous étudierons les cultures et les sites qui témoignent de l'occupation de l'Arctique canadien depuis 4500 ans. Le cours utilisera les données anciennes pour les confronter aux données récentes issues des recherches et synthèses actuelles.

**Réception des étudiants au premier semestre le mercredi de 14h à 16h , salle 323, Institut d'art et d'archéologie**

## ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

### ARCHEOLOGIE GENERALE DU PROCHE-ORIENT

Responsable : Guillaume GERNEZ

#### RECHERCHES RECENTES SUR L'ARABIE ORIENTALE PROTOHISTORIQUE : LA FIN DE L'AGE DU BRONZE ET L'AGE DU FER A MAGAN

L'archéologie de l'Arabie orientale protohistorique est en plein renouvellement. La diversité des recherches et des découvertes récentes, ainsi que les travaux de la Mission Archéologique Française en Oman Central serviront de base documentaire pour aborder les problématiques environnementales, économiques, sociales, techniques et culturelles de l'âge du Bronze (3200-1300 av. J.-C.) et de l'âge du Fer (1300 av. J.-C.-400 ap. J.-C.) dans la région de Magan.

**Réception des étudiants le mercredi de 13h à 15h, salle 320, Institut d'art et d'archéologie**

## ANTIQUITÉ CLASSIQUE

### ARCHEOLOGIE DE LA CITE GRECQUE

Responsable : Francis PROST

Ce séminaire, l'un des piliers de la formation à l'Archéologie grecque à l'Université Paris 1, propose une approche archéologique de la Cité des époques archaïque, classique et hellénistique, en réfléchissant sur l'apport de la culture matérielle dans la définition des espaces sociaux de la Grèce antique. Cette orientation n'exclut pas des conférences sur des découvertes particulièrement importantes n'ayant pas de rapport avec le thème. Durant le premier semestre de l'année 2018-2019, le thème retenu sera : « Les Grecs en Méditerranée: vases, statues et espaces grecs en contexte ».

**Réception des étudiants sur rendez-vous, bureau 306, Institut d'art et d'archéologie**

### CERAMIQUE ET ARCHITECTURE GRECQUES

Responsables : Francis PROST et Vincenzo CAPOZZOLI

#### ARCHITECTURE GRECQUE

Le séminaire de Master consacré à l'architecture antique a pour objectif de familiariser les étudiants avec l'archéologie du bâti dans un contexte historique particulier : celui des édifices et des monuments du monde grec. Plus particulièrement, le séminaire s'attachera à comprendre les principes de la construction religieuse des cités classiques : en prenant le temple comme fil directeur, il s'agira de mettre en évidence les grandes articulations de cette architecture, ses matériaux, ses ordres, ses outils comme sa place dans l'histoire de ces cités.

**Réception des étudiants sur rendez-vous, bureau 306, Institut d'art et d'archéologie (Francis PROST)**

## ARCHEOLOGIE ET ARTS DE ROME ET DE L'ITALIE REPUBLICAINES

Responsable : Olivier de CAZANOVE

À l'époque républicaine (509-27 av. J.-C.), Rome est inséparable de son contexte italien. La « romanisation » de l'Italie (un concept aujourd'hui remis en question), phénomène aux facettes multiples qui prélude à la formation du modèle impérial, se donne à voir de multiples manières (urbanisme, architecture, décor sculpté des sanctuaires, transformation des paysages, productions artisanales). Pour en rendre compte, il faut l'appréhender de plusieurs points de vue : pas seulement celui du vainqueur (Rome), mais aussi ceux des peuples sous son hégémonie : Étrusques, Latins, Italiques.

## ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN I : ÉGYPTE, SYRIE, PALESTINE, ANATOLIE, CHYPRE

Responsable : François VILLENEUVE

EGYPTE, SYRIE ET PALESTINE, ASIE MINEURE ET CHYPRE

Introduction à la recherche sur les régions méditerranéennes de l'Orient (Grèce exclue) entre conquête d'Alexandre et IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. On présente d'abord les outils de recherche bibliographiques et numériques et les tendances de la recherche ancienne et actuelle. Une part importante des séances sera consacrée à l'archéologie en Jordanie et en Palestine / Israël, particulièrement florissante, et à l'archéologie syrienne, dont la pause sur le terrain en raison de la guerre a pour corollaire un extraordinaire afflux de publications de qualité. L'Asie mineure sera également abordée.

Réception des étudiants le mardi de 14h à 16h, bureau 305, Institut d'art et d'archéologie

## MOYEN ÂGE

### ART ET ARCHEOLOGIE ISLAMIQUES 1

Responsable : Jean Pierre VAN STAEVEL

JALONS POUR UNE ARCHEOLOGIE DU MONDE RURAL EN TERRE D'ISLAM

Le séminaire s'appuiera sur la constitution de dossiers documentaires portant sur des recherches récentes ou des questions historiographiques qui intéressent l'archéologie des pays d'Islam. Cette année, la discussion et les exposés concerneront des travaux qui, d'une manière ou d'une autre, ont investi un champ de la recherche encore largement en friche : l'histoire des campagnes du monde islamique aux époques médiévale et moderne.

### ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DU MONDE BYZANTIN 1

Responsable : Sulamith BRODBECK

Ce séminaire est consacré à la *Visibilité et la présence de l'image dans l'espace ecclésial à Byzance*. On s'intéressera plus spécifiquement à la mise en scène du sacré, à l'interaction entre le monument, le rite et le décor, à la réception et à la perception du figuré, à sa possible ou impossible intelligibilité, selon le public visé. Ce thème, qui fait partie intégrante du programme de recherche « IMAGO-EIKON. Regards croisés sur l'image chrétienne médiévale entre Orient et Occident », sera traité à partir de lectures de textes fondateurs, d'études de cas spécifiques et d'une mise en perspective des nouvelles méthodologies.

Réception des étudiants le mardi de 14h00 à 16h00, bureau 120, Galerie Colbert

### ARCHEOLOGIE MEDIEVALE ET MODERNE : METHODOLOGIE DISCIPLINAIRE

Responsables : Anne NISSEN, Danielle ARRIBET-DEROIN et Florence JOURNOT

L'archéologie médiévale et moderne doit faire face à des données particulièrement nombreuses et diversifiées. Le cours accompagne les étudiants dans cette démarche et les aide à formuler les problématiques de leur mémoire, à construire leur et à traiter les données mobilisées dans leur recherche. Les approches spécifiques et les conséquences méthodologiques induites par les sources non-archéologiques (iconographiques, textuelles et planimétriques) sont également traitées dans le séminaire.

Réception des étudiants le vendredi de 12h à 13h, salle 321, Institut d'art et d'archéologie

## MILIEUX ET PRATIQUES SOCIALES DES MONDES MEDIEVAUX

Responsables : Anne NISSEN, Danielle ARRIBET-DEROIN et Florence JOURNOT

Le séminaire porte sur les rapports entre les sociétés médiévales et leurs environnements naturels et culturels à travers des études de cas. L'exploitation des ressources naturelles et les effets des activités humaines sur le milieu naturel sont une thématique incontournable. L'attention porte aussi sur des recherches récentes sur la construction culturelle des paysages avec des visées symboliques et idéologiques.

**Réception des étudiants le vendredi de 12h à 13h, salle 321, Institut d'art et d'archéologie**

## APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

L'objectif de ce séminaire est une introduction à la recherche, plus spécifiquement sur les arts monumentaux romans et gothiques, par l'acquisition de la méthodologie pour la rédaction du mémoire. On abordera également les questions de recherche dans les différents fonds d'archives et documentaires, ainsi que l'analyse architecturale. Il s'agira également d'ouvrir à l'épistémologie de la discipline.

**Réception des étudiants le vendredi de 16h00 à 17h30, bureau 113, Galerie Colbert et sur rendez-vous.**

## QUESTIONS D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL 1

Responsable : Florence JOURNOT

Le séminaire offrira un panorama des manières de raisonner et pratiquer l'histoire de l'art médiéval en France depuis le début du XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui, afin de faciliter le travail historiographique nécessité par le mémoire. En ressortiront des points méthodologiques, et des débats sur les enjeux patrimoniaux des études médiévales.

## ART DES TEMPS MODERNES

### RENAISSANCE ITALIENNE 1

Responsable : Philippe MOREL

#### METHODE ET INITIATION A LA RECHERCHE

Après deux séances d'introduction sur les outils de la recherche et la présentation du mémoire, la première partie du séminaire sera consacrée à l'actualité de la recherche pour l'art de la Renaissance autour des thèmes suivants : l'expérience visionnaire et sa représentation dans la peinture vénitienne ; les figures du chaos ; la culture dionysiaque ; l'amour et la beauté . La seconde partie consistera en la présentation de quelques ouvrages majeurs utiles aux travaux des étudiants.

### RENAISSANCE EN FRANCE

Responsable : Luisa CAPODIECI

#### RENAISSANCES MYTHOLOGIQUES ENTRE FRANCE ET ITALIE. IMAGINAIRE ET SYMBOLIQUE

Ce séminaire est dédié aux conditions d'émergence et d'éclosion des images mythologiques dans la production artistique de la Renaissance française et italienne. On questionnera les sources figuratives et littéraires en explorant les tensions intellectuelles et esthétiques qui président à la fabrique de ces images. On s'interrogera sur les stratégies visuelles, les enjeux symboliques et les déclinaisons multiples du mythe selon une approche méthodologique qui vise à reconstituer non seulement les conditions de la commande, mais aussi les stratégies discursives qui président à la genèse des œuvres.

### PEINTURE EN EUROPE DU NORD AU XVII<sup>E</sup> SIECLE 1

Responsable : Colette NATIVEL

Le propos de ce séminaire est d'initier les étudiants en Master 1 à la recherche en histoire de l'art flamand et néerlandais à l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>). En tenant compte des spécificités de cet art, on présentera les divers outils disponibles (fonds documentaires, musées etc), la méthodologie du mémoire et l'actualité de la recherche.

**Réception des étudiants sur rendez-vous.**

## **PROBLEMES ET METHODES EN HISTOIRE DE L'ART MODERNE (XVII<sup>E</sup>-XVIII<sup>E</sup> SIECLES) 1**

Responsable : Frédéric COUSINIE

### **INITIATION A LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART MODERNE 1**

Le séminaire, en revisitant certains outils théoriques issus des sciences humaines, propose une initiation aux principaux problèmes qui sont ceux de la recherche sur la « seconde modernité » (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles).

## **ART CONTEMPORAIN**

## **PROBLEMES DE METHODE EN HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN 1**

Responsable : Pierre WAT

Il s'agit d'un séminaire d'initiation aux problématiques et aux méthodes de recherche, mettant l'accent sur la méthodologie du mémoire, l'élaboration d'une problématique, la construction du plan, les différentes étapes de la rédaction, en tenant compte des spécificités de la période contemporaine.

## **ÉTUDES CULTURELLES (XIX<sup>E</sup>-XXI<sup>E</sup> SIECLES) 1**

Responsable : Pascal ROUSSEAU

### **CULTURES VISUELLES ET ARCHEOLOGIE DES MEDIAS (XIX<sup>E</sup>-XXI<sup>E</sup> SIECLES)**

Ce séminaire sera consacré aux cultures visuelles des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Il propose une initiation au champ de « l'archéologie des médias » qui renouvelle aujourd'hui une partie de notre discipline d'histoire de l'art. Ce séminaire s'installera, à cette occasion, dans la salle Longhi de l'INHA, dans le cadre du programme de recherche INHA Lab sur les « médias imaginaires », piloté par l'association IMAGO.

**Réception des étudiants le vendredi de 10 h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 bureau 114, Galerie Colbert**

## **QUESTIONS DE PEINTURE (XIX<sup>E</sup>-XX<sup>E</sup> SIECLES) 1**

Responsable : Emmanuel PERNOUD

### **CHAMBRES CLOSES : REPRESENTATIONS DE L'INTERIEUR AU TEMPS DU ROMAN POLICIER**

Empruntée à l'univers du roman policier, la notion de chambre close servira à dessiner une certaine histoire des représentations de l'espace intérieur dans l'art et le discours sur l'art, entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle. Cette expression vise à la fois les images, la légende de l'artiste, les dispositifs de production et d'exposition de la peinture. Elle suggère un renversement —dramatique ou burlesque— de l'abri protecteur en théâtre de déchaînement.

**Réception des étudiants sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h, bureau 121, Galerie Colbert**

## **QUESTIONS D'ACTUALITE EN ART CONTEMPORAIN 1**

Responsable : Philippe DAGEN

Initiation à l'actualité de l'art considérée de plusieurs points de vue : analyse de la création, biographie et itinéraire des artistes, tendances des foires et biennales, discours critiques et historiques, situation internationale du marché, situation des institutions. L'accent est mis sur la fréquentation des lieux où se joue cette actualité afin de se familiariser avec le monde de la création d'aujourd'hui.

**Réception des étudiants le vendredi de 9h à 10h30, bureau 115, Galerie Colbert**

## **LA CRITIQUE D'ART AU XIX<sup>E</sup> SIECLE**

Responsable : Catherine MENEUX

Le séminaire est centré sur la méthodologie du mémoire de Master 1 et l'histoire de la critique d'art au XIX<sup>e</sup> siècle. Son objectif est de sensibiliser les jeunes chercheurs aux méthodes et aux problématiques spécifiques à l'étude de la critique d'art, tout en esquisant une histoire des débats et l'évolution des critères de jugement dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.



## **ART CONTEMPORAIN (XX<sup>E</sup>-XXI<sup>E</sup> SIECLES) : POLITIQUES D'ECRITURE**

Responsable : Éléonore CHALLINE

### **PHOTOGRAPHIE ET DESIGN**

Ce séminaire propose de construire une histoire croisée de la photographie et du design, autrement dit de la rencontre entre deux « arts » industriels qui ont à voir avec la série et le multiple. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, le médium photographique a joué un rôle central dans la diffusion et l'exposition du design. À travers des études de cas (photographes et designers, publicité et mode), ce séminaire sera aussi l'occasion de réfléchir au processus de recherche en histoire de l'art.

## **HISTOIRE ET ESTHETIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE 1**

Responsable : Michel POIVERT

Le séminaire propose une réflexion historiographique sur la photographie en France depuis 1970 : comment articuler les courants et les styles photographiques, les pratiques et les usages culturels ? Peut-on privilégier une histoire de l'institutionnalisation de la photographie ? Ou bien faut-il penser ensembles les métiers de l'information, les pratiques artistiques et les productions vernaculaires ? Cette tentative de synthèse historique soulèvera ainsi les grandes questions liées à une identité de la photographie française au regard des productions des autres pays à l'ère de la mondialisation. Le rôle des intellectuels sera largement pris en compte dans une actualité régulière du « photographique » en France depuis un demi-siècle.

## **OBJET, ART, TERRITOIRES**

Responsable : Stéphane LAURENT

### **HISTOIRE DES ECHANGES ARTISTIQUES**

Fondé sur le principe d'une approche décloisonnée et ouverte, l'objectif de ce cours est d'approfondir les relations que les types de représentation artistique entretiennent entre eux ainsi que les rapports que nouent les arts issus de contextes économiques et culturels différents. Il s'intéresse, par exemple, aux phénomènes d'interdisciplinarité (production d'objets par les artistes, commande d'ornements et de décors par les architectes) ou de synthèse/unité des arts. Le programme sera traité sur deux ans et est accessible aux étudiants de master 1 et 2.

## **HISTOIRE DES ARTS DE L'AFRIQUE**

Responsable : Maureen MURPHY

### **LE PRIMITIVISME A L'HEURE DE LA DECOLONISATION (1950-1970)**

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, alors que le mouvement de décolonisation se concrétise un peu partout dans le monde, la persistance d'un attrait pour le « primitif » paraît surprenante. Pourtant la référence à l'origine, au préhistorique, ou au sauvage traverse la création artistique aussi bien en Europe, que hors de l'Europe. Ce séminaire croisera l'analyse des œuvres avec celle des textes théoriques. Il constitue une étape préparatoire au colloque organisé en collaboration avec l'Université Columbia de New York, qui aura lieu à l'INHA, le 22 mars 2019 et auquel les étudiants sont conviés.

## **HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE**

## **METHODOLOGIE ET ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE**

Responsable : Éléonore MARANTZ

Ce séminaire a pour objectif de familiariser les étudiants avec les méthodes de la recherche en histoire de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle et de les guider dans l'élaboration de leur mémoire de recherche. Par la participation à diverses manifestations scientifiques, l'intervention de chercheurs présentant leurs travaux en cours, il les invite aussi à prendre connaissance de l'actualité de ce champ de recherche de façon à en comprendre les problématiques spécifiques et les enjeux.

## ARCHITECTURE DOMESTIQUE ET PATRIMOINE

Responsable : Jean-François CABESTAN

### ACTUALITE DE LA RECONVERSION DES EDIFICES

Si les cours s'attachent à rendre compte de l'évolution de la notion de patrimoine et de l'actualité parisienne en matière de reconversion du bâti, l'un des enjeux de ce séminaire est d'inviter les étudiants à adopter un point de vue critique sur le devenir des édifices appartenant à un passé même récent, de même que sur les conditions de leur mise en valeur et de leur transmission aux générations futures. Des visites de chantiers et de réalisations récentes sont régulièrement programmées.

## L'ARCHITECTURE ET L'IMPRIME

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

Depuis la Renaissance et l'invention de l'imprimerie, l'architecture européenne se déploie conjointement dans les édifices et des espaces bâtis et dans l'imprimé. Des architectes de premier plan, comme Palladio s'engagent sur les deux terrains. Mais ce mouvement s'accélère à la période contemporaine. Les architectes connus, tels Ledoux, Percier ou Viollet-le-Duc, ne sont alors que la partie visible d'un mouvement de fond ou l'objet même de la création architecturale est à la fois matériel et médiatique.

## MODERNITE ARCHITECTURALE, HISTOIRE ET PATRIMONIALISATION

Responsable : Christine MENGIN

### LE CORBUSIER : ACTUALITE PATRIMONIALE

Plusieurs édifices de Le Corbusier sont actuellement en cours de restauration ; son œuvre vient d'être inscrite sur la Liste du patrimoine mondial ; une réflexion sur la mise en musée de son appartement-atelier est en cours ; un projet de musée le concernant est à l'étude. Dans ce contexte, le séminaire interrogera les enjeux de la conservation et de la restauration des édifices modernes et fera le point sur la patrimonialisation de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle. Il comprendra des rencontres avec des professionnels et des visites de sites.

Réception des étudiants le mardi 15h30-17h00, bureau 132, Galerie Colbert

## HISTOIRE DU CINÉMA

## METHODES ET ENJEUX DE L'HISTOIRE DU CINEMA

Responsable : Dimitri VEZYROGLOU

Ce séminaire est divisé en trois parties. La première consiste en un parcours historiographique, qui passe en revue les modalités successives d'écriture de l'histoire du cinéma, des origines à aujourd'hui. Dans un second temps, il s'agira de détailler les outils méthodologiques propres à cette approche historique du cinéma, ainsi que les enjeux épistémologiques d'une telle démarche. Enfin, une partie du séminaire est consacrée à l'apprentissage des règles et méthodes de l'écriture universitaire, destiné à servir de base pour l'écriture du mémoire de recherche.

## LES ENJEUX DU NUMERIQUE POUR LA RECHERCHE SUR LE CINEMA

Responsable : Sylvie LINDEPERG

Ce séminaire porte sur la production, la conservation et la valorisation des films à l'ère numérique. Des archivistes de l'ECPAD retraceront l'histoire des supports et des techniques d'enregistrement. Ils présenteront leurs méthodes de conservation et de restauration des archives audiovisuelles. Avec l'IRI, le Forum des images, la BNF, nous nous intéresserons au dépôt légal du web, aux films en 3D, à la nouvelle cinéphilie sur internet, aux plateformes collaboratives, aux outils d'annotation des images et des sons, aux webdocumentaires. Une dernière séance sera consacrée à Chris Marker, habitant du monde virtuel de « Second life ».

## CINEMA ET POLITIQUE 1

Responsable : Thomas RICHARD

Le cinéma a partie liée avec la politique: des films traitent de sujets politiques ; le cinéma est l'objet de dispositifs publics d'intervention. Ce séminaire examinera ces aspects en s'appuyant sur le cinéma du et sur le Moyen-Orient, ainsi que sur les dispositifs muséographiques locaux. Puis, les étudiants présenteront, à partir de leur mémoire, comment l'un de ces axes peut faire échos à leur recherche. Une seconde évaluation portera sur des questions soulevées durant le séminaire. Les étudiants extérieurs à la dominante cinéma, devront avoir suivi des cours pour posséder une culture en histoire du cinéma.

Réception des étudiants sur rendez-vous : [Thomtou@aol.com](mailto:Thomtou@aol.com)

## HISTOIRE ET ESTHETIQUE DU CINEMA

Responsable : Anne KERLAN

### LE CINEMA CHINOIS

Ce séminaire propose une introduction à l'histoire du cinéma chinois – Chine continentale, Hong Kong et Taiwan – en se focalisant sur la façon dont ce cinéma s'est construit, entre l'emprunt à l'Occident (Hollywood, cinéma soviétique) et l'inscription dans la culture chinoise (opéra, peinture, imagerie populaire). Ce cours est construit sur une série d'études de cas pris à différents moments de l'histoire, des années 1930 aux années 2000, et s'appuie sur l'analyse d'extraits de films. A visée méthodologique, il souhaite introduire les étudiants aux enjeux de la recherche en histoire culturelle du cinéma pour une aire géographique étrangère tout en leur apportant des outils d'analyse de l'image. Ce cours ne requiert aucune connaissance de langue chinoise.

Réception des étudiants après le cours au Centre de Documentation ou sur rendez-vous ([anne.kerlan@ihtp.cnrs.fr](mailto:anne.kerlan@ihtp.cnrs.fr))

## ÉCONOMIE DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Responsable : Guillaume VERNET

### UNE ARCHEOLOGIE DE L' « EXCEPTION CULTURELLE »

Alors que le nouveau traité de libre-échange transatlantique et l'arrivée nouvelle d'acteurs transnationaux très puissants menacent le modèle de la « spécificité » ou de l'« exception » culturelle, ce séminaire souhaite contribuer à l'historiciser, en revenant sur les débats et dispositifs qui, au sein du champ cinématographique, l'ont progressivement façonné, des années 1920 à aujourd'hui.

## HISTOIRE DU PATRIMOINE

### HISTOIRE ET GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Responsables : Jean-Luc CHAPPEY, Anne CONCHON, Bertrand TILLIER et Julie VERLAINE

Ce séminaire annuel a vocation à dispenser une solide formation théorique et pratique sur la notion de patrimoine, sa construction historique et ses usages contemporains, en même temps qu'il est l'occasion de dialoguer avec des professionnels qui œuvrent à sa gestion et à sa valorisation, lors de visites sur site ou de rencontres en Sorbonne. La thématique étudiée au premier semestre est celle de « La patrimonialisation : histoire, acteurs, objets ». La validation du séminaire prendra la forme d'un exercice collectif de médiation culturelle appliquée au patrimoine monumental parisien. Au second semestre, les séances in situ et en Sorbonne auront pour fil rouge « Exposer le patrimoine » : curation, scénographie, médiation, et réception seront abordées à travers des études de cas concrètes.

### PATRIMOINE ET HISTOIRE DE L'ART 1

Responsable : Dominique POULOT

#### DE L'HISTOIRE DU PATRIMOINE AUX ETUDES PATRIMONIALES CRITIQUES : ENJEUX D'UNE MUTATION

Le patrimoine relevait traditionnellement, et exclusivement ou presque, de l'histoire de l'art jusqu'aux années 1970, surtout en France. Mais depuis une génération tel n'est plus le cas : la multiplication des intérêts et des protections a donné au patrimoine une physionomie nouvelle, et l'histoire de l'art a elle-même adopté une position critique face à ces mutations, tantôt par réaction défensive, tantôt de manière plus ouverte et créative. Le cours donnera un panorama de ces évolutions complexes et contradictoires

Réception des étudiants le lundi de 14h00 à 14h30, bureau 135, Galerie Colbert

## UE 3 LANGUES

### LANGUE VIVANTE

L'enseignement des langues est, à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, un enseignement de niveau.

Inscriptions pédagogiques et renseignements auprès du département des langues (<https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/>).

## - Thème des cours – Semestre 2-

---

### UE 1 CONTEXTE DE LA CONSERVATION-RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

---

#### GESTION DES RISQUES

Responsable : Claire BETELU

Ce cours se concentre sur les collections et s'articule selon trois thèmes pédagogiques : l'identification et la mesure des risques, la stratégie et les moyens de lutte, le plan d'urgence enfin.

#### METHODES D'ANALYSE DES BIENS CULTURELS ET DE LEUR ENVIRONNEMENT

Responsable Thierry LALOT

Dans le prolongement du cours « Conservation du patrimoine et culture matérielle », il s'agit d'étudier ici les méthodes d'analyse des biens culturels et de leur environnement. Il s'agit aussi d'apprécier les résultats produits par ses analyses et d'en mesurer l'apport effectif à la restauration et à la conservation préventive.

---

### UE 2 TRAVAUX PRATIQUES ET EXPERIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL

---

#### CONSERVATION PREVENTIVE DU PATRIMOINE

##### STAGE D'IMMERSION EN INSTITUTION PATRIMONIALE

Conseillé et aidé par l'équipe pédagogique, l'étudiant effectue un stage de conservation préventive d'au moins cinq semaines dans une institution patrimoniale. Ce stage fait l'objet d'un rapport, document différent des travaux de recherche demandés dans l'UE4.

#### METHODOLOGIE ET PRATIQUE DE LA CONSERVATION-RESTAURATION

##### TRAVAUX PRATIQUES DE RESTAURATION

Les étudiants appliquent sur des œuvres provenant essentiellement d'institutions publiques les enseignements délivrés durant les années précédentes : établissement du diagnostic sur l'état de conservation de l'objet, dossier documentaire, proposition de traitement des œuvres. Les œuvres sont sélectionnées pour offrir un panel diversifié de cas de travaux. Les objectifs de cet enseignement consistent à transmettre aux étudiants les moyens d'acquérir une autonomie dans l'élaboration d'un projet de conservation-restauration conforme à la méthodologie actuelle. L'enseignement permet également d'approfondir la connaissance de l'objet dans son intégrité physique et sa signification, ainsi que la technologie de la restauration dans le cadre d'interventions et d'expérimentations.

##### STAGE DE RESTAURATION EN ATELIER PROFESSIONNEL OU INSTITUTION PATRIMONIALE

Conseillé et aidé par l'équipe pédagogique, l'étudiant, placé dans une situation professionnelle durant laquelle il met en application ses connaissances à la fois théoriques et pratiques effectue un stage d'immersion d'au moins cinq semaines dans une institution patrimoniale. Ce stage fait l'objet d'un rapport, document différent des travaux de recherche demandés dans l'UE4.

## VALEURS ET MATERIALITE DES BIENS CULTURELS

### STAGE D'IMMERSION EN ATELIER PROFESSIONNEL OU INSTITUTION PATRIMONIALE

Conseillé et aidé par l'équipe pédagogique, l'étudiant, placé dans une situation professionnelle durant laquelle il met en application ses connaissances à la fois théoriques et pratiques effectue un stage d'immersion d'au moins cinq semaines dans une institution patrimoniale. Il est également convenu que l'université peut accueillir le stagiaire dans le cadre d'une expérience en milieu professionnel. Ce stage fait l'objet d'un rapport, document différent des travaux de recherche demandés dans l'UE4.

## UE 3 LANGUES

### LANGUE VIVANTE

L'enseignement des langues est, à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, un enseignement de niveau.

*Inscriptions pédagogiques et renseignements auprès du département des langues*  
(<https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/>).

## UE 4 TRAVAUX DE RECHERCHE

### METHODOLOGIE ET PRATIQUE DE LA CONSERVATION-RESTAURATION

#### BIBLIOGRAPHIE ANNOTEE

Les travaux de recherche accomplis au cours de l'année, aboutissent à la rédaction d'une bibliographie annotée sur le sujet défini au premier semestre.

### CONSERVATION PREVENTIVE DU PATRIMOINE

#### MEMOIRE COMPRENANT UNE BIBLIOGRAPHIE ANNOTEE

Les travaux de recherche accomplis au cours de l'année, aboutissent à la rédaction d'un mémoire sur le sujet défini au premier semestre. Ce mémoire comprend une bibliographie annotée.

## VALEURS ET MATERIALITE DES BIENS CULTURELS

#### MEMOIRE COMPRENANT UNE BIBLIOGRAPHIE ANNOTEE

Les travaux de recherche accomplis au cours de l'année, aboutissent à la rédaction d'un mémoire sur le sujet défini au premier semestre. Ce mémoire comprend une bibliographie annotée.

## **MASTER 2 CRBC**

### **PARCOURS « CONSERVATION PREVENTIVE DU PATRIMOINE »**

# PRÉSENTATION

---

## MASTER 2 CRBC

---

### PARCOURS CONSERVATION PREVENTIVE DU PATRIMOINE

---

#### Présentation du parcours

Ce parcours s'inscrit dans une tradition de la formation en conservation préventive et en recherche au sein de l'université Paris 1, qui fut un centre historique de cet enseignement. Il s'agit de former des étudiants aux techniques de conservation du patrimoine permettant sa protection globale. Ces étudiants, d'origine professionnelle ou disciplinaire diverses, seront amenés à travailler en groupe lors d'exercices organisés pendant la scolarité. L'apprentissage du dialogue et de la collaboration entre acteurs de la conservation aux compétences complémentaires est aussi un objectif du parcours. Le programme propose une approche globale de la conservation préventive. Elle exige de prendre en considération toute la chaîne des causes qui produit la dégradation. Son esprit est fondamentalement pluridisciplinaire.

Les débouchés sont appelés à devenir de plus en plus importants au fur et à mesure que se développe l'exploitation des collections à des fins touristiques et que les préoccupations de la mise en valeur s'affirment dans l'économie du patrimoine. Le besoin de médiation à l'égard du public, comme le sens de la responsabilité à l'égard du patrimoine appellent à de nouvelles compétences.

#### Profil requis

Le master 2 « Conservation-restauration des biens culturels (CRBC) » parcours « Conservation préventive du patrimoine » (C2P) est accessible de droit à tout étudiant titulaire du master 1 CRBC, dominante C2P. Il s'adresse tout particulièrement à des étudiants qui s'intéressent à la préservation des collections. Il est également ouvert aux étudiants issus d'autres parcours en SHS, ALL ou STS : histoire de l'art, archéologie, patrimoine et musée, notamment.

#### Modalités d'admission

Sont admis de droit les étudiants ayant validé un master 1 CRBC, dominante C2P. L'admission s'effectue à travers la plateforme REINS (<https://reins.univ-paris1.fr>). L'admission de tous les autres étudiants (y compris les titulaires d'un diplôme étranger) et des professionnels souhaitant reprendre des études se fait sur dossier. Les candidats sont invités à déposer une candidature sur l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr>). Les candidatures sont examinées par un jury. Une décision est rendue fin juin - début juillet. Les candidats ont ensuite une semaine pour confirmer leur admission.

#### Responsable de la formation

Claire BETELU  
17 rue Tolbiac  
75013 PARIS  
Email : [claire.betelu@univ-paris1.fr](mailto:claire.betelu@univ-paris1.fr)

# Master 2 Conservation Restauration des Biens Culturels

## Parcours « Conservation Préventive du Patrimoine » (C2P)

- Organisation des enseignements 2018-2019-

**RESPONSABLE : CLAIRE BETELU**

<b>Semestre 3</b>		<b>Crédits : 30</b>	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
<b>UE 1 : Elaboration de projet Coefficient : 2 Crédits : 10</b>			
Planification et logistique	C. Betelu	36h	
Restitution des rapports d'audit	C. Betelu	36h	
<b>UE 2 : Gestion Coefficient : 2 Crédits : 10</b>			
Mouvement et mise en oeuvre	C. Betelu	54h	
Exercice sur le terrain et communication	B. Perdu	24f	
<b>UE 3 : Complémentaire Coefficient : 2 Crédits : 10</b>			
Méthodes de recherches technologiques	W. Whitney	24h	
Matériaux de la restauration et de la conservation préventive	T. Lalot	24h	
Volume semestriel <b>minimum</b> par étudiant		198h	

<b>Semestre 4</b>		<b>Crédits : 30</b>	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
<b>UE 1 : Approfondissement Coefficient : 4 Crédits : 8</b>			
Idéologie de la conservation du patrimoine		24h	
Valeur et matérialité du patrimoine 2	W. Whitney	24h	
<b>UE 2 : Expérience en milieu professionnel Coefficient : 1 Crédits : 2</b>			
Stage de 10 semaines			350h
<b>UE 3 : Mémoire</b>		<b>Coefficient : 10</b>	<b>Crédits : 20</b>
Volume semestriel <b>minimum</b> par étudiant		422h	



# Master 2 CRBC

## PARCOURS « Conservation préventive du patrimoine »

### - Thèmes des cours semestre 3-

---

#### UE 1 ELABORATION DE PROJET

---

##### PLANIFICATION ET LOGISTIQUE

Responsable : Claire BETELU

La planification et l'articulation du programme architectural constituent le thème pédagogique. Les éléments techniques intervenant dans la conservation des collections en phase de projet comme le volet climatique et la maîtrise de l'éclairage sont notamment étudiés. Ce cours s'attache aussi à la mise en œuvre des outils informatiques de gestion de données. Les questions de logistique et de rédaction de projet sont développées et présentent les spécificités des expositions itinérantes et de l'introduction de vitrine dans la scénographie.

##### RESTITUTION DES RAPPORTS D'AUDIT

Responsable : Claire BETELU

L'enseignement se penche sur les outils à disposition du préventeur pour la diffusion de ses travaux auprès des différents acteurs engagés dans un projet culturel. Sont notamment présentés certains outils de management participatif. Ceux-ci font l'objet d'une application concrète par les étudiants.

---

#### UE 2 GESTION

---

##### MOUVEMENT ET MISE EN ŒUVRE

Responsable : Claire BETELU

L'organisation des réserves est abordée au travers d'exemples qui conduiront à étudier la définition des espaces et du mobilier. Les méthodes et outils d'évaluation sanitaire et d'encombrement des espaces sont présentés sur le plan quantitatif et qualitatif. Une mise en œuvre pratique permet aux étudiants de s'approprier ces notions fondamentales pour le préventeur. L'organisation de chantier de collections, les modes de transport et d'emballage sont également abordés au regard des spécificités des collections.

##### EXERCICE DE TERRAIN ET COMMUNICATION

Responsable : Bruno PERDU

Un exercice de terrain de plusieurs jours permet aux étudiants de faire la synthèse des enseignements dispensés au cours des deux ans de master. Les étudiants ont pour mission de réaliser un audit des collections et de leurs conditions de conservation. Ils proposent une stratégie d'amélioration des conditions de conservation qui consiste en des actions concrètes pour l'organisation des réserves et des préconisations pour assurer la bonne conservation des collections exposées.

---

## UE 3 COMPLEMENTAIRE

---

### METHODES DE RECHERCHES TECHNOLOGIQUES

Responsable : William WHITNEY

Les œuvres que vous allez étudier dans le cadre de vos mémoires en M1 et M2 ont une existence matérielle. Comment étudier cette matérialité ? Comment situer cette matérialité par rapport à une étude de l'existence des objets qui constituent vos corpus, de leur histoire ? Comment étudier la Technologie face à l'Histoire ?

Il y a quatre laboratoires publics du Ministère de la culture qui s'occupent des œuvres des collections nationales : le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH), le Centre de Recherche Collections (CRCC), le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF) et le Laboratoire du Musée de la Musique. Nous allons aborder la nature de l'information générée par ces laboratoires ainsi que les moyens de l'exploiter selon vos sujets de recherches.

### MATERIAUX DE LA RESTAURATION ET DE LA CONSERVATION PREVENTIVE

Responsable : Thierry LALOT

Des éléments d'histoire des sciences, d'histoire culturelle et sociale, d'histoire industrielle sont présentés de manière à saisir comment les XIXe et XXe siècles ont concouru à l'introduction et au développement des principaux matériaux de la restauration et de la conservation préventive. La science de ces matériaux et les technologies associées, font l'objet d'un approfondissement visant à comprendre leur nature, leurs propriétés et leurs usages.

## **- Thèmes des cours semestre 4-**

---

### **UE 1 APPROFONDISSEMENT**

---

#### **IDEOLOGIE DE LA CONSERVATION**

L'affirmation que la conservation-restauration est un problème politique et culturel avant d'être un problème technique n'est plus à démontrer. Ainsi la finalité du cours est d'explicitier une telle affirmation en transmettant aux étudiants les outils d'analyse diachronique et synchronique des discours sur la conservation-restauration souvent réduits aux théories et à la déontologie de la restauration.

#### **VALEURS ET MATERIALITE DU PATRIMOINE 2**

Responsable : William WHITNEY

Ce cours incite à l'analyse critique de la conservation et de la restauration. Il se concentre sur une analyse de la logique des pratiques de cette discipline. Cette analyse se fonde sur le seul protocole de recherche en conservation-restauration proposé par Reedy et Reedy. Ce protocole consiste en l'identification de la matérialité à travers des unités d'intervention (les objets ou collections) puis l'identification des valeurs à travers les unités de mesure (cm., kg, joule, etc.) ou d'appréciation (beau, historique, patrimonial, etc.) pertinentes dans l'évaluation de ces premières. Cette analyse critique permet l'identification des relations entre les différentes échelles d'appréhension et de compréhension de la matérialité des objets culturels et des différentes valeurs que nous y associons.

---

### **UE 2 EXPERIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL**

---

#### **STAGE**

Conseillé et aidé par l'équipe pédagogique, l'étudiant effectue un stage d'au moins dix semaines dans une institution patrimoniale ou acquiert une expérience en milieu professionnel (équipe de recherche de l'université). L'expérience de la vie professionnelle permet à l'étudiant de mettre en œuvre ses connaissances théoriques et de développer ses connaissances pratiques acquises pendant tout son cursus. Ce stage fait l'objet d'un rapport, document différent du mémoire demandé dans l'UE3.

---

### **UE 3 MEMOIRE**

---

#### **MEMOIRE**

Le mémoire représente l'aboutissement des travaux de recherche ébauchés par l'étudiant depuis le M1. Ce mémoire comprend la bibliographie annotée constituée en master 1. Le sujet peut être ou non associé à l'expérience du stage de M2.

**MASTER 2 CRBC**

**PARCOURS « METHODOLOGIE ET PRATIQUE  
DE LA CONSERVATION-RESTAURATION »**

# PRÉSENTATION

---

## MASTER 2 CRBC

---

### PARCOURS METHOLOGIE ET PRATIQUE DE LA CONSERVATION-RESTAURATION

---

#### Présentation du parcours

Dans la continuité de ce qui a été préparé par le parcours « Préservation des Biens Culturels » (PBC) de la licence d'histoire de l'art et archéologie, il s'agit de conduire les étudiants vers l'exercice professionnel de conservateur-restaurateur du patrimoine, exigeant pour être habilité par la loi « musée » 2002, une formation supérieure de 5 ans.

Par l'approfondissement des connaissances théoriques et pratiques enseignées dans le socle commun du master 1 CRBC, ce parcours vise à former des étudiants amenés à intervenir sur la matérialité des artefacts tout en ayant pleinement conscience des valeurs que représentent ces objets pour une société ou une culture.

#### Profil requis

Le master 2 CRBC parcours MPCR est accessible de droit à tout étudiant titulaire du master 1 Conservation-restauration des biens culturels, dominante MPCR. Ce master développe et approfondit les connaissances et compétences pratiques et méthodologiques nécessaires pour intervenir scientifiquement sur la matérialité des objets patrimoniaux et de collection dans le respect de leur intégrité physique et de leur signification.

#### Modalités d'admission

Sont admis de droit les étudiants ayant validé un master 1 CRBC, dominante MPCR. L'admission s'effectue via la plateforme REINS <https://reins.univ-paris1.fr>. L'admission de tous les autres étudiants (y compris les titulaires d'un diplôme étranger) et des professionnels souhaitant reprendre des études se fait via l'application **eCandidat** (<https://ecandidat.univ-paris1.fr>). Les candidatures sont examinées par un jury. Une décision est rendue fin juin ou début juillet. Les candidats ont ensuite une semaine pour confirmer leur admission.

#### Responsable de la formation

Claude LAROQUE ( en collaboration avec Aurélie NICOLAUS)  
17 rue Tolbiac  
75013 PARIS  
Email : [claudelaroque@univ-paris1.fr](mailto:claudelaroque@univ-paris1.fr)

**Master 2 Conservation Restauration des Biens Culturels**  
**Parcours « Méthodologie et Pratique**  
**de la Conservation Restauration »**  
**(MPCR)**

- Organisation des enseignements 2017-2018-

**RESPONSABLE : CLAUDE LAROQUE ( EN COLLABORATION AVEC AURELIE NICOLAUS)**

<b>Semestre 3</b>		<b>Crédits : 30</b>	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
<b>UE 1 : Approfondissement des méthodes Coefficient : 1    Crédits : 15</b>			
Méthodes d'analyse des biens culturels	T. Lalot	24h	
Méthodes de recherches technologiques	W. Whitney	24h	
Méthodologie de la conservation-restauration		30h	
<b>UE 2 : Approfondissement de la technologique Coefficient : 1</b>		<b>Crédits : 15</b>	
Matériaux de la restauration et de la conservation préventive	T. Lalot	24h	
Techniques générales de la restauration des biens culturels	B. Perdu / D. Burlot	24h	
Techniques spécifiques de la restauration des biens culturels	B. Perdu / C. Laroque/ A. Nicolaus		24h
Volume semestriel <b>minimum</b> par étudiant		150h	

<b>Semestre 4</b>		<b>Crédits : 30</b>	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
<b>UE 1 : Approfondissement de la technologique Coefficient : 4</b>		<b>Crédits : 8</b>	
Polymères et substances apparentés	T. Lalot	24h	
Techniques générales de la restauration des biens culturels	C. Laroque / C. Bete- lu/F. Joseph/ C. Ousset	24h	
Techniques spécifiques de la restauration des biens culturels	B. Perdu/C.Laroque/ A. Nicolaus		24h
<b>UE 2 : Expérience en milieu professionnel Coefficient : 1</b>		<b>Crédits : 2</b>	
Stage			350h
<b>UE 3 : Mémoire</b>		<b>Crédits : 20</b>	
Coefficient : 10			
Volume semestriel <b>minimum</b> par étudiant		422h	

# Master 2 CRBC

## PARCOURS « METHODOLOGIE ET PRATIQUE DE LA CONSERVATION-RESTAURATION »

- Thèmes des cours semestre 3-

---

### UE 1 APPROFONDISSEMENT DES METHODES

---

#### METHODES D'ANALYSE DES BIENS CULTURELS

Responsable : Thierry LALOT

Ce cours a pour but de transmettre les connaissances relatives aux méthodes d'analyse et d'examen pratiquées par les laboratoires. Les résultats produits par ces analyses sont remis dans le contexte d'un projet de conservation-restauration et font l'objet à cet égard d'une approche critique présentée dans le cours de M1 « Conservation du patrimoine et culture matérielle. »

#### METHODES DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUES

Responsable : William WHITNEY

Voir page 34

#### METHODOLOGIE DE LA CONSERVATION-RESTAURATION

Dans ce cours, il s'agit d'approfondir la méthodologie mise en œuvre dans le cadre d'un projet de conservation-restauration. L'attention se concentre en particulier sur l'examen des valeurs de l'objet dans les différentes phases depuis l'étude préalable jusqu'à sa réception.

---

### UE 2 APPROFONDISSEMENT DE LA TECHNOLOGIQUE

---

#### MATERIAUX DE LA RESTAURATION ET DE LA CONSERVATION PREVENTIVE

Responsable : Thierry LALOT

Voir page 34

#### TECHNIQUES GENERALES DE LA RESTAURATION

Responsables : Bruno PERDU et Delphine BURLLOT

L'enseignement porte sur des questions communes aux objets et collections de diverses natures. Sont principalement abordés les traitements de restauration tournés vers le nettoyage (nature, propriétés et usage des solvants, recours aux agents complexants, émulsifiants, emploi de méthodes enzymatiques) les traitements des renforcements mécaniques (couches de protection, emploi des papiers japonais) mais également l'organisation des chantiers et les questions de moulage des objets.

#### TECHNIQUES SPECIFIQUES DE LA RESTAURATION

Responsables : Bruno PERDU , Claude LAROQUE et Aurélie NICOLAUS

Cet enseignement de spécialité pointe les particularités que présentent par les objets selon le type de collections. Il se déploie sur des questions de technologie et s'intéresse autant à la facture qu'à la restauration de ces objets. Il vise à transmettre des connaissances et des compétences relatives aux domaines de spécialités de la restauration.

## **- Thèmes des cours semestre 4-**

---

### **UE 1 APPROFONDISSEMENT DE LA TECHNOLOGIQUE**

---

#### **POLYMERES ET SUBSTANCES APPARENTEES**

Responsable : Thierry LALOT

Cet enseignement se situe dans la continuité du semestre trois et reprend, en les approfondissant, les connaissances transmises lors du cours « Matériaux de la restauration et de la conservation préventive ». Il est toutefois orienté de manière générale et monographique vers les polymères naturels, artificiels et synthétiques utilisés par le restaurateur.

#### **TECHNIQUES GENERALES DE LA RESTAURATION**

Responsables : Bruno PERDU et Delphine BURLLOT

Voir page 39

#### **TECHNIQUES SPECIFIQUES DE LA RESTAURATION**

Responsables : Bruno PERDU et Delphine BURLLOT

Voir page 39

---

### **UE 2 STAGES**

---

#### **STAGE**

Conseillé et aidé par l'équipe pédagogique, l'étudiant effectue un stage d'au moins dix semaines dans une institution patrimoniale ou acquiert une expérience en milieu professionnel (équipe de recherche de l'université). L'expérience de la vie professionnelle permet à l'étudiant de mettre en œuvres ses connaissances théoriques et de développer ses connaissances pratiques acquises pendant tout son cursus. Ce stage fait l'objet d'un rapport, document différent du mémoire demandé dans l'UE3.

---

### **UE 3 MEMOIRE**

---

#### **MEMOIRE**

Le mémoire représente l'aboutissement des travaux de recherche ébauchés par l'étudiant depuis le M1. Ce mémoire comprend la bibliographie annotée constituée en master 1. Le sujet peut être ou non associé à l'expérience du stage de M2.



**MASTER 2 CRBC**

**PARCOURS « VALEURS ET MATERIALITE**

**DES BIENS CULTURELS »**

# PRÉSENTATION

---

## MASTER 2 CRBC

---

### PARCOURS VALEURS ET MATERIALITE DES BIENS CULTURELS

---

#### Présentation du parcours

Ce parcours répond à la demande de formation d'étudiants situant l'objet patrimonial au cœur du lien entre matérialité et signes traduits en valeurs par un individu ou un groupe. A titre d'exemple, les étudiants concernés présentent le profil d'historien, d'historien de l'art, d'archéologue, de scientifique de la matière et se reconnaissent dans une prise en compte étendue de la matérialité des artefacts dans le contexte d'un processus de transmission. Ce master répond à l'émergence de nouveaux modes de réception et d'intégration des disciplines de la conservation des biens culturels au sein des institutions et industries culturelles et, plus largement, face à l'horizon interdisciplinaire actuel. Dans ce contexte, ce master se consacre également au développement d'une histoire de l'art expérimentale.

Les métiers auxquels conduit ce parcours se définissent par défaut d'une part : il s'agit de répondre à une demande de formation d'étudiants qui ne souhaitent devenir ni restaurateurs, ni préventeurs du patrimoine. D'autre part, le besoin sociétal de renseigner davantage la matérialité des objets en relation avec leurs valeurs culturelles ouvre un champ d'activité professionnel tourné vers de nouvelles formes de documentation (documentaliste, assistant de conservation), de nouvelles formes de projets (assistance, conseil, management auprès d'institutions culturelles, de collectivités...) de nouvelles formes d'investigations (métiers de la recherche).

#### Profil requis

Le master 2 CRBC parcours VMBC s'adresse tout particulièrement à des étudiants qui s'intéressent aux thématiques décrites dans la rubrique « Présentation ». Ces derniers peuvent venir d'autres formations (histoire de l'art, archéométrie, histoire, notamment) dès lors qu'ils s'interrogent sur des processus créatifs autant que sur les résultats de ces processus. Ce master développe les compétences pour comprendre les enjeux d'une discipline en constante actualisation et met l'accent sur les nécessités de relecture des schémas culturels actuels.

#### Modalités d'admission

Sont admis de droit les étudiants ayant validé un master 1 Conservation-restauration des biens culturels, dominante Valeurs et matérialité des biens culturels. L'admission s'effectue à travers la procédure REINS (<https://reins.univ-paris1.fr>). L'admission de tous les autres étudiants (y compris les titulaires d'un diplôme étranger) et des professionnels souhaitant reprendre des études s'effectue via l'application eCandidat (<https://ecandidat.univparis1.fr>). Les candidatures sont examinées par un jury. Une décision est rendue fin juin - début juillet. Les candidats ont ensuite une semaine pour confirmer leur admission.

#### Responsable de la formation

William WHITNEY

Galerie Colbert

2 rue Vivienne

75002 PARIS

Email : [william.whitney@univ-paris1.fr](mailto:william.whitney@univ-paris1.fr)

*Master 2 Conservation Restauration des Biens Culturels*  
*Parcours « Valeurs et matérialité des biens culturels »*  
*(VMBC)*

- Organisation des enseignements 2018-2019-

RESPONSABLE : WILLIAM WHITNEY ( EN COLLABORATION AVEC ALFREDO VEGA-CARDENAS)

<b>Semestre 3</b>		<b>Crédits : 30</b>	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
<b>UE 1 : Approfondissement des pratiques et des méthodes Coefficient : 8      Crédits : 16</b>			
Valeur et matérialité du patrimoine 1	D. Burlot	24h	
>Méthodes de recherche technologique	W. Whitney	24	
<b>UE 2 : Complémentaire (2 séminaires au choix)      Coefficient : 6      Crédits : 12</b>			
<b>Méthodes en archéologie</b>			
>Histoire et archéologie des techniques	F. Giligny / H. Procopiou	24h	
Archéologie dans la cité : éthique et valorisation	B. Valentin/ H.Procopiou	24h	
<b>Archéologie environnementale</b>			
>Analyse des matériaux de l'archéologie environnementale	M. Elliott/ Chr. Petit	24h	
<b>Préhistoire</b>			
>Sociétés préhistoriques 1	B. Valentin/M. Christensen	24h	
>Cultures préhistoriques 1	R. Rocca	24h	
>Techniques préhistoriques	M. Christensen	24h	
<b>Protohistoire</b>			
Néolithique européen : recherches actuelles	H. Procopiou	24	
<b>Amérique précolombienne</b>			
>Archéologie et arts Maya 1	E. Lemonnier	24	
>Archéologie et arts de l'aire andine 1	P. Lecoq	24	
>Archéologie et arts précolombiens	B. Faugère	24	
<b>Monde arctique</b>			
Le monde arctique : préhistoire, art et archéologie	C. Alix	24	
<b>Orient ancien</b>			
Mari et les cités états du monde oriental	P. Butterlin	24	
>Archéologie générale du Proche-Orient	G. Gernez	24	
<b>Art antique</b>			
>Archéologie de la cité grecque	F. Prost	24h	
>Céramique et architecture grecques	F. Prost	24h	
>Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines	O.de Cazanove	24h	
>Orient hellénistique et romain I : Égypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre	F. Villeneuve	24h	

<b>Art médiéval</b>			
>Art et archéologie islamiques 1	J.P. Van Staevel	24h	
>Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 1	S. Brodbeck	24h	
>Archéologie médiévale et moderne : méthodologie disciplinaire	A. Nissen/D.Arribet-Deroin/ F. Journot	24h	
>Milieux et pratiques sociales des mondes médiévaux	A. Nissen/D.Arribet-Deroin/	24h	
Questions d'iconologie monumentale	Ph Plagnieux	21h	
>Questions d'histoire de l'art médiéval1	F. Journot	21h	
<b>Art des temps modernes</b>			
Renaissance italienne 3	Ph. Morel	21h	
Peinture en Europe du Nord (XVIe-XVII <sup>e</sup> siècles) 1	C. Nativel	21h	
Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles) 2	F. Cousinié	21h	
<b>Art contemporain</b>			
Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain 2	P. Wat	21h	
Questions de peinture (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles) 4	E. Pernoud	21h	
Art, science et psychologie 1	P. Rousseau	21h	
Être artiste au XX <sup>ème</sup> siècle 1	Ph. Dagen	21h	
>Objet, Art, Territoires	S. Laurent	21h	
>Histoire des arts de l'Afrique	M. Murphy	21h	
Histoire et esthétique de la photographie 2	M. Poivert	21h	
<b>Histoire de l'architecture</b>			
Histoire de l'architecture à la période contemporaine 1	J.-Ph. Garric	21h	
<b>Patrimoine</b>			
Patrimoine et histoire de l'art 2	D. Poulot	21h	
Pratique de la médiation/ valorisation	F.Giligny/ B. Desachy	24h	
Du terrain au musée : conduite d'opérations et gestion du patrimoine archéo-	F.Giligny/ B. Desachy	24h	
<b>UE 3 Langues :</b>		<b>Coefficient 1</b>	<b>Crédits : 2</b>
Langue vivante			18h
Volume semestriel <b>minimum</b> par étudiant			108h

>Matière commune M1/ M2

<b>Semestre 4</b>		<b>Crédits : 30</b>	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
<b>UE 1 : Approfondissement</b>	<b>Coefficient : 2</b>	<b>Crédits : 4</b>	
Idéologie de la conservation		24	
Valeur et matérialité du patrimoine 2	W. Whitney	24	
<b>UE 2 : Complémentaire (2 séminaires au choix)</b>	<b>Coefficient : 2</b>	<b>Crédits : 4</b>	
<b>Méthodes en archéologie</b>			
Technologie céramique	F. Giligny/ S. Mery	24	
Culture matérielle : archéologie et ethnologie	H. Procopiou /P. Pion	24	
<b>Préhistoire</b>			
>Cultures préhistoriques 2	B. Valentin	24	
<b>Amérique précolombienne</b>			
>Archéologie et arts Maya 2	E. Lemonnier	24	
>Archéologie et arts de l'aire andine 2	P. Lecoq	24	
>Journées d'archéologie précolombienne	B. Faugère	24	
<b>Afrique</b>			
>Archéologie de l'Afrique subsaharienne	M. Gutierrez	24	
<b>Océanie</b>			
>Ethnoarchéologie de l'Océanie	E. Nolet	24	
<b>Antiquité classique</b>			
>Sculpture grecque	F. Prost	24	
>Grecs et Indigènes en Occident	A. Duploux / O. de Cazanove	24	
>Sanctuaires et territoires en Gaule romaine	O.de Cazanove/ L. Laüt	24	
>Orient hellénistique et romain II : Nubie, Mer Rouge, Arabie, Mésopotamie	F. Villeneuve	24	
<b>Moyen Âge</b>			
>Art et archéologie islamiques 2	J.P. Van Staevel	24	
>Archéologie et Histoire de l'art du monde byzantin 2 (séminaire suspendu en 2018-2019)		24	
Les arts monumentaux à l'époque médiévale : formes, matières, fonctions	Ph Plagnieux	21	
<b>Art des temps modernes</b>			
Renaissance italienne 4	C. Gerbron	21	
Peinture en Europe du Nord (XVIe-XVIIe siècles) 2	C. Nativel	21	
Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVIIe-XVIIIe siècles)	F. Cousinie	21	
Cultures des Lumières 2	D. Poulot	21	
<b>Art contemporain</b>			
Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain 2	P. Wat	21	
Questions de peinture (XIXe-XXe siècles) 4	E. Pernoud	21	
Art, science et psychologie 2	P. Rousseau	21	
Être artiste au XX <sup>ème</sup> siècle 2	Ph. Dagen	21	
Histoire et esthétique de la photographie 3	M. Poivert	21	
<b>Architecture</b>			
Histoire de l'architecture à la période contemporaine 2	E. Marantz	21	
<b>Patrimoine</b>			
Musées et muséographie	D. Burlot	21	
>L'Antiquité d'hier à aujourd'hui : collections et réception	A. Duploux	21	
>Actualité du patrimoine	A. Bertinet	21	
<b>UE 3 : Expérience en milieu professionnel</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 2</b>	
Stage			350
<b>UE 4 Mémoire:</b>	<b>Coefficient 10</b>	<b>Crédits : 20</b>	
Volume semestriel <b>minimum</b> par étudiant			440h

>Matière commune M1/ M2

# Master 2 CRBC

## PARCOURS « VALEURS ET MATERIALITE DES BIENS CULTURELS »

- *Thèmes des cours semestre 3-*

---

### UE 1 APPROFONDISSEMENT DES PRATIQUES ET DES METHODES

---

#### VALEURS ET MATERIALITE DU PATRIMOINE 1

Responsable : William WHITNEY

Comment définir la conservation-restauration ? Pouvons-nous continuer à nous contenter de définir la valeur et la portée de la conservation-restauration uniquement à travers des sciences sur lesquelles elle s'est fondée au cours du XXe siècle ? Est-ce possible d'envisager que la conservation-restauration apporte une valeur spécifique et nouvelle aux sciences exactes et humaines ?

Ce cours incite à l'analyse critique de la conservation et de la restauration. Il se concentre sur une analyse de la logique des pratiques de cette discipline. Cette analyse se fonde sur le seul protocole de recherche en conservation-restauration proposé par Reedy et Reedy. Ce protocole consiste en l'identification de la matérialité à travers des unités d'intervention (les objets ou collections) puis l'identification des valeurs à travers les unités de mesure (cm., kg, joule, etc.) ou d'appréciation (beau, historique, patrimonial, etc.) pertinentes dans l'évaluation de ces premières.

Cette analyse critique permet l'identification des relations entre les différentes échelles d'appréhension et de compréhension de la matérialité des objets culturels et des différentes valeurs que nous y associons.

#### METHODES DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUES

Responsable : William WHITNEY

Voir page 34

---

### UE 2 COMPLEMENTAIRE

---

Deux séminaires à choisir

#### METHODES EN ARCHEOLOGIE

#### ARCHEOLOGIE DANS LA CITE : ETHIQUE ET VALORISATION

Responsables : Haris PROCOPIOU et Boris VALENTIN

Source de savoir, d'instruction, d'émotion, de construction mémorielle, de tourisme harmonieux, etc., l'archéologie se heurte aussi aux fables, mythes identitaires et profits illicites. Lutter contre ces dérives suppose que les chercheurs élaborent une éthique commune et veillent à ce que leurs résultats soient valorisés. Ces aspects seront traités à partir des cas concrets (déontologie scientifique, mise en valeur du patrimoine, lutte contre le pillage, restitution des antiquités, médiation et vulgarisation, rapports au politique)

## **DU TERRAIN AU MUSEE : CONDUITE D'OPERATIONS ET GESTION DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE**

Responsables : François GILIGNY et Bruno DESACHY

Ce cours abordera les différentes facettes de l'archéologie préventive et les choix les plus pertinents à effectuer selon le milieu dans lequel est inséré le chantier ou selon les périodes concernées. On s'intéressera tout d'abord à la réalisation du « diagnostic », puis aux différentes méthodes d'organisation des opérations de fouille et à la gestion du mobilier archéologique sur un chantier, dans une base archéologique ou un laboratoire. Seront enfin abordés le fonctionnement et la gestion d'un service archéologique ainsi que la mise en valeur des vestiges et la patrimonialisation des sites.

## **HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE DES TECHNIQUES**

Responsables : François GILIGNY et Haris PROCOPIOU

Autres enseignants : Claire ALIX, Michelle ELLIOTT et Danielle ARRIBET-DEROUIN

Voir page 19

## **PRATIQUE DE LA MEDIATION / VALORISATION**

Responsables : François GILIGNY et Bruno DESACHY

Les étudiants se destinant à une carrière de médiateur du patrimoine spécialisés en archéologie trouveront dans ce cours une présentation des pratiques actuelles dans différents contextes et structures institutionnelles : musée, collectivité territoriale, structure associative, parc archéologique, ONF. Sera également présenté de manière didactique la conception et réalisation d'un projet de médiation tel qu'un atelier ou une mallette pédagogique.

# PRÉHISTOIRE

## **SOCIETES PREHISTORIQUES 1**

Responsables : Boris VALENTIN et Marianne CHRISTENSEN

Voir page 19

## **CULTURES PREHISTORIQUES 1**

Responsable : Roxanne ROCCA

Voir page 20

## **TECHNIQUES PREHISTORIQUES**

Responsable : Marianne CHRISTENSEN

Voir page 20

# PROTOHISTOIRE

## **NEOLITHIQUE EUROPEEN : RECHERCHES ACTUELLES**

Responsable : Michael ILETT

Ce cours vise à faire le point sur les recherches les plus récentes concernant le Néolithique de l'ensemble de l'Europe. Parmi les problématiques actuelles, on peut mentionner le processus de néolithisation et les relations entre colons agriculteurs et chasseurs-cueilleurs indigènes ; les évolutions démographiques ; les relations à l'environnement ; l'intensification des modes et techniques de production ; l'émergence des premières sociétés hiérarchisées et des premières inégalités sociales.

## AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE

### ARCHEOLOGIE ET ARTS MAYA 1

Responsable : Eva LEMONNIER

Voir page 20

Réception des étudiants à partir du 24 octobre (avant sur rendez-vous) le mercredi de 12h00 à 14h00 (1<sup>er</sup> semestre) et de 14h00 à 16h00 (2<sup>nd</sup> semestre) en salle 323, Institut d'art et d'archéologie

### ARCHEOLOGIE ET ARTS DE L'AIRE ANDINE 1

Responsable : Patrice LECOQ

Voir page 20

Réception des étudiants le mardi de 14h00 à 16h30 en salle 323, Institut d'art et d'archéologie

### ARCHEOLOGIE ET ARTS PRECOLOMBIENS

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

Voir page 21

## ARCHÉOLOGIE DU MONDE ARCTIQUE

### LE MONDE ARCTIQUE : PREHISTOIRE, ART ET ARCHEOLOGIE

Responsable : Claire ALIX

Voir page 21

Réception des étudiants le mercredi de 14h à 16h, salle 323, Institut d'art et d'archéologie

## ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

### MARI ET LES CITES ÉTATS DU MONDE ORIENTAL

Responsable : Pascal BUTTERLIN

ÉTUDE DES VARIANTES DU MODELE DE LA CITE ÉTAT AU PROCHE ET MOYEN ORIENT

Réception des étudiants le mardi à 14 h bureau 321 Institut d'art et d'archéologie

### ARCHEOLOGIE GENERALE DU PROCHE-ORIENT

Responsable : Guillaume GERNEZ

Voir page 21

Réception des étudiants le mercredi de 13h à 15h, salle 320, Institut d'art et d'archéologie

## ANTIQUITÉ CLASSIQUE

### ARCHEOLOGIE DE LA CITE GRECQUE

Responsable : Francis PROST

Voir page 21

Réception des étudiants sur rendez-vous, bureau 306, Institut d'art et d'archéologie



## **CERAMIQUE ET ARCHITECTURE GRECQUES**

Responsables : Francis PROST et Vincenzo CAPOZZOLI

Voir page 21

**Réception des étudiants sur rendez-vous, bureau 306, Institut d'art et d'archéologie (Francis PROST)**

## **ARCHEOLOGIE ET ARTS DE ROME ET DE L'ITALIE REPUBLICAINES**

Responsable : Olivier de CAZANOVE

Voir page 22

## **ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN I : ÉGYPTE, SYRIE, PALESTINE, ANATOLIE, CHYPRE**

Responsable : François VILLENEUVE

**EGYPTE, SYRIE ET PALESTINE, ASIE MINEURE ET CHYPRE**

Voir page 22

**Réception des étudiants le mardi de 14h à 16h, bureau 305, Institut d'art et d'archéologie**

## **MOYEN ÂGE**

### **ART ET ARCHEOLOGIE ISLAMIQUES 1**

Responsable : Jean Pierre VAN STAEVEL

Voir page 22

### **ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DU MONDE BYZANTIN 1**

Responsable : Sulamith BRODBECK

Voir page 22

**Réception des étudiants le mardi de 14h00 à 16h00, bureau 120, Galerie Colbert**

### **ARCHEOLOGIE MEDIEVALE ET MODERNE : METHODOLOGIE DISCIPLINAIRE**

Responsables : Anne NISSEN, Danielle ARRIBET-DEROIN et Florence JOURNOT

Voir page 22

**Réception des étudiants le vendredi de 12h à 13h, salle 321, Institut d'art et d'archéologie**

### **MILIEUX ET PRATIQUES SOCIALES DES MONDES MEDIEVAUX**

Responsables : Anne NISSEN, Danielle ARRIBET-DEROIN et Florence JOURNOT

Voir page 22

**Réception des étudiants le vendredi de 12h à 13h, salle 321, Institut d'art et d'archéologie**

### **QUESTIONS D'ICONOLOGIE MONUMENTALE A L'EPOQUE MEDIEVALE**

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

Le séminaire de cette année sera consacré à l'architecte et aux métiers de la construction à la période gothique, à partir essentiellement des sources écrites et d'une série d'études de cas.

**Réception des étudiants le vendredi de 16h00 à 17h30, bureau 113, Galerie Colbert et sur rendez-vous**

### **QUESTIONS D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL 1**

Responsable : Florence JOURNOT

Voir page 23

## ART DES TEMPS MODERNES

### PROBLEMES ET METHODES EN HISTOIRE DE L'ART MODERNE (XVII<sup>E</sup>-XVIII<sup>E</sup> SIECLES) 2

Responsable : Frédéric COUSINIE

#### INITIATION A LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART MODERNE 1

Séminaire mutualisé avec celui de M1 : *Problèmes et méthodes en Histoire de l'Art moderne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) 1* Voir page 24

### RENAISSANCE ITALIENNE 3

Responsable : Philippe MOREL

#### METHODE ET INITIATION A LA RECHERCHE

La première partie du séminaire abordera les problèmes de méthode et l'initiation à la recherche à partir de l'exemple de thèses de doctorat en cours d'élaboration au sein du Centre d'histoire de l'art de la Renaissance. La seconde partie sera consacrée à l'actualité de la recherche pour l'art de la Renaissance autour des thèmes suivants: l'expérience visionnaire et sa représentation; les figures du chaos ; l'imaginaire dionysiaque. Une troisième partie consistera en la présentation de quelques ouvrages majeurs utiles aux travaux des étudiants.

### PEINTURE EN EUROPE DU NORD (XVI<sup>E</sup>-XVII<sup>E</sup> SIECLES) 1

Responsable : Colette NATIVEL

#### L'ALLEGORIE EN EUROPE DU NORD AU XVII<sup>E</sup> SIECLE

Ce séminaire tentera de mettre en évidence les dispositifs propres à la peinture dans la production des allégories en Europe du Nord et la façon dont s'élabore une nouvelle poétique visuelle.

**Réception des étudiants sur rendez-vous.**

## ART CONTEMPORAIN

### PROBLEMES D'INTERPRETATION EN HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN 1

Responsable : Pierre WAT

L'analyse de l'art contemporain met en jeu plusieurs démarches qui, réunies, construisent le jugement sur les œuvres d'art. Les artistes sont parfois interprètes de leur propre travail, les critiques construisent des jugements tributaires de l'évolution des idées, les historiens élaborent des notions ou des questions qui permettent d'étudier le passé. Toutes ces démarches n'aboutissent pas à un résultat équivalent mais signifient au contraire la dimension historique de tout jugement et la fonction de l'interprétation qu'elle soit déclarée en tant que telle ou au contraire implicite voire involontaire. A partir d'exemples, on cherchera à mettre en évidence la valeur d'interprétation dans le discours sur l'art.

### QUESTIONS DE PEINTURE (XIX<sup>E</sup>-XX<sup>E</sup> SIECLES) 3 ET 4

Responsable : Emmanuel PERNOUD

#### IMPRESSIONS PARALLELES : L'ARTISTE FACE A L'IMAGE INDUSTRIELLE (XIX<sup>E</sup>-XX<sup>E</sup> SIECLE)

La diffusion industrielle des images a poussé les artistes à inventer leurs propres modes d'impression et d'édition. La gravure, le livre et la presse deviennent un terrain d'expérimentation où s'initient de nouvelles formes artistiques mais aussi de nouvelles pratiques de travail. Nous évoquerons un chapitre de l'histoire de l'art trop souvent sous-évalué et trop peu exposé.

**Réception des étudiants sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h, bureau 121, Galerie Colbert**

## **ART, SCIENCE ET PSYCHOLOGIES (XIX<sup>E</sup>-XX<sup>E</sup> SIECLES) 1 ET 2**

Responsable : Pascal ROUSSEAU

### **ART ET HYPNOSE DE MESMER A NOS JOURS**

Ce séminaire sera consacré à l'analyse des outils historiographiques et méthodologiques destinés à l'étude des liens entre arts visuels et psychologie expérimentale sur la période contemporaine (XIXe-XXe siècles). Il consistera en des cas d'étude d'ouvrages et d'articles de référence sur ces questions, centrées autour d'un programme de recherche plus spécifique sur les relations entre art, magnétisme animal et hypnose de la fin du XVIIIème siècle à nos jours.

**Réception des étudiants le vendredi de 10 h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 bureau 114, Galerie Colbert**

## **ÊTRE ARTISTE AU XX<sup>E</sup> SIECLE 1 ET 2**

Responsable : Philippe DAGEN

### **PORTRAIT DE L'ARTISTE EN ANIMAL**

Après avoir examiné différentes attitudes sociales et politiques de l'artiste contemporain, il est temps de le faire sortir des limites étroites de ce que l'on nomme parfois encore « nature humaine ». Aussi envisagera-t-on cette année des situations où l'humain et l'animal cessent d'être clairement distincts, où l'humain se désire ou se rêve animal, à moins qu'il ne subisse la bestialité dont on ne saurait douter que l'être humain est capable, trop capable.

**Réception des étudiants le vendredi de 9h à 10h30 , bureau 115;Galerie Colbert**

## **OBJET, ART TERRITOIRES**

Responsable : Stéphane LAURENT

Voir page 25

## **HISTOIRE DES ARTS DE L'AFRIQUE**

Responsable : Maureen MURPHY

Voir page 25

## **HISTOIRE ET ESTHETIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE 2**

Responsable : Michel POIVERT

Les collections photographiques du Centre national des arts plastiques : le séminaire propose une présentation historique et analytique d'une des plus grandes collections publique de photographies (15 000 œuvres). Peu connue la collection est à elle seule une part de l'histoire de la politique de la France en matière de photographie.

## **HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE**

### **HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE A L'EPOQUE CONTEMPORAINE 1**

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

#### **ARCHITECTURES CONÇUES, ARCHITECTURES CONSTRUITES, ARCHITECTURES MEDIATISEES**

Les trois principales catégories de sources de l'histoire de l'architecture découlent de la nature même de cette discipline. Ce sont, d'une part, celles qui documentent le processus de conception, permettant d'en saisir la genèse, d'autre part, les édifices, qui se prêtent à l'étude in situ, enfin, les représentations ou les médiatisations à travers l'imprimé et pour les périodes plus récentes les expositions, ou les films. C'est la complémentarité et l'hybridation de ces différentes approches qui fait l'objet de ce séminaire.

## **HISTOIRE DU PATRIMOINE**

### **PATRIMOINE ET HISTOIRE DE L'ART 2**

Responsable : Dominique POULOT

Ce cours est consacré aux développements récents de la recherche en patrimoine et musées

**Réception des étudiants le jeudi de 09h00 à 10h00, bureau 135, Galerie Colbert**

---

## UE 1 APPROFONDISSEMENT

---

### **IDEOLOGIE DE LA CONSERVATION**

L'affirmation que la conservation-restauration est un problème politique et culturel avant d'être un problème technique n'est plus à démontrer. Ainsi la finalité du cours est d'explicitier une telle affirmation en transmettant aux étudiants les outils d'analyse diachronique et synchronique des discours sur la conservation-restauration souvent réduits aux théories et à la déontologie de la restauration.

### **VALEURS ET MATERIALITE DU PATRIMOINE 2**

Responsable : William WHITNEY

Voir page 35

---

## UE 2 COMPLEMENTAIRE

---

### **Deux séminaires à choisir**

### METHODES EN ARCHEOLOGIE

#### **TECHNOLOGIE CERAMIQUE**

Responsables : François GILIGNY et Sophie MERY

Ce cours est réservé aux étudiants travaillant sur de la céramique et ayant suivi le cours de Master1, ou son équivalent. Il a pour objectif d'initier à la lecture et à l'identification des traces de fabrication de la céramique, des techniques de traitement de surface et de décor et aux méthodes employées. On s'appuiera en particulier sur des corpus céramiques archéologiques et expérimentaux (Proche-Orient ancien et Néolithique du Bassin parisien). Un exercice de lecture des pièces validera ce cours.

#### **CULTURE MATERIELLE : ARCHEOLOGIE ET ETHNOLOGIE**

Responsables : Haris PROCOPIOU et Patrick PION

Autres enseignants : Nathan SCHLANGER, Ludovic COUPAYE, Julien CLEMENT

Ce séminaire s'inscrit dans la continuité de l'enseignement de l'université Paris 1 (1981-1995) dont il reprend le titre et du séminaire du Groupement de Recherche International « Anthropologie et histoire des arts » initié par le musée du quai Branly (2008-2016). Outre l'archéologie, l'anthropologie et l'histoire de l'art ou la technologie culturelle, ce sont la sociologie de l'innovation, les *material culture studies* (sociologie de la consommation et des usages), l'anthropologie cognitive et même la primatologie qui convergent aujourd'hui et apportent des éclairages nouveaux sur les multiples manières dont des objets ou des actions matérielles sont impliqués dans les organisations sociales et les systèmes de pensée. Ce séminaire a pour ambition d'être un lieu d'échange d'hypothèses et de méthodes où seront exposés et débattus des travaux récents relatifs aux objets, aux techniques et aux arts. En 2017, le thème privilégié du séminaire portera sur les processus de création, les savoirs et les savoir-faire, les sens et les émotions impliqués. Les exposés de chercheurs et d'enseignants invités alterneront avec des cours de synthèses permettant de situer ces exposés dans le panorama actuel des études portant sur la culture matérielle.

## PREHISTOIRE

### CULTURES PREHISTORIQUES 2

Responsable : Boris VALENTIN

#### DERNIERS CHASSEURS

Cet enseignement porte sur les sociétés qui ont vécu le « Dernier changement climatique global » du Tardiglaciaire et du début de l'Holocène. L'augmentation et l'amélioration spectaculaires des sources, notamment grâce à l'archéologie préventive, fournissent de tous nouveaux éléments aux débats en cours. Les thèmes abordés sont aussi variés que possible (relations avec le milieu, techniques d'acquisition et de fabrication, structures d'habitat, pratiques symboliques...) et visent une compréhension globale des sociétés étudiées. Séances théoriques, méthodologiques et documentaires (parfois sur le terrain) alternent, souvent en lien avec les activités du thème « Palethnologie du Mésolithique » de l'UMR 7041 ou avec celles d'un groupe de contact avec l'INRAP.

## AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE

### ARCHEOLOGIE ET ARTS MAYA 2

Responsable : Eva LEMONNIER

Voir page 20

**Réception des étudiants à partir du 24 octobre (avant sur rendez-vous) le mercredi de 12h00 à 14h00 (1<sup>er</sup> semestre) et de 14h00 à 16h00 (2<sup>nd</sup> semestre) en salle 323, Institut d'art et d'archéologie**

### ARCHEOLOGIE ET ARTS DE L'AIRE ANDINE 2

Responsable : Patrice LECOQ

Voir page 20

**Réception des étudiants le mardi de 14h00 à 16h30 en salle 323, Institut d'art et d'archéologie**

### JOURNEES D'ARCHEOLOGIE PRECOLOMBIENNE

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

Les Journées en Archéologie Précolombienne regroupent étudiants de Master et de Doctorat autour d'un conférencier ou d'un chercheur, et d'un thème choisi en fonction des sujets de mémoire des étudiants. Ces derniers présentent dans l'après-midi l'avancée de leur recherche.

## ARCHÉOLOGIE DE L'AFRIQUE

### ARCHEOLOGIE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Responsable : Manuel GUTIERREZ

La ligne directrice de l'enseignement est le croisement, la multiplication des méthodes d'approche des sociétés anciennes, l'esprit général, celui d'un dépassement définitif du cloisonnement entre les études conduites par le monde anglophone, germanophone et francophone. L'identification et la mise en pratique des méthodes analytiques sont aussi au cœur des enseignements à ce niveau. Des thèmes particuliers traitant de la Préhistoire, des Africanismes et de méthodologie en Archéologie et Histoire des arts seront traités lors de séminaires spécifiques, quelques samedis par semestre, ouverts aux étudiants en Master et aux doctorants. Ils auront lieu au Musée du Quai Branly.

## ARCHÉOLOGIE OCÉANIENNE

### ETHNOARCHEOLOGIE DE L'OCEANIE

Responsable : Émilie NOLET

L'objectif du cours est d'illustrer la diversité des recherches actuellement conduites sur les sociétés pré-européennes d'Océanie, en mêlant les aires culturelles, les méthodes d'approche (ethnoarchéologie, archéo-anthropologie funéraire, disciplines paléoenvironnementales, etc.) et les thématiques d'enquête : histoire du peuplement, systèmes sociopolitiques, religions anciennes, etc. Une place sera aussi faite à l'étude des sociétés contemporaines et en particulier de leurs cultures matérielles.

## ANTIQUITÉ CLASSIQUE

### SCULPTURE GRECQUE

Responsable : Francis PROST

L'objectif du cours est de donner les principaux jalons de l'histoire d'un art antique majeur, celui de la plastique grecque. Par l'étude des techniques et des matériaux — pierre, bronze, terre cuite —, mais aussi par un panorama des principales écoles de sculpture, des grands sculpteurs de l'âge classique ainsi que des courants de l'époque hellénistique, le cours se propose d'aborder les problèmes essentiels soulevés par cette documentation, dans une perspective artistique, archéologique et historique.

**Réception des étudiants sur rendez-vous, bureau 306, Institut d'art et d'archéologie**

### GRECS ET INDIGENES EN OCCIDENT

Responsables : Olivier de CAZANOVE et Alain DUPLOUY

Le séminaire portera cette année sur la Sicile grecque et indigène, depuis l'installation des premières colonies grecques à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque de Cicéron (affaire Verrès). A travers des séances de synthèse et les interventions de conférenciers invités, nous envisagerons l'histoire des établissements grecs, phéniciens, indigènes et romains au fil des siècles.

### SANCTUAIRES ET TERRITOIRES EN GAULE ROMAINE

Responsables : Olivier de CAZANOVE et Laure LAÜT

Ce séminaire porte : d'une part sur les lieux de culte de la Gaule romaine (architecture et décor des temples et des bâtiments associés, offrandes en bois, tôle de bronze et pierre, pratiques cultuelles, approches intra-site) ; d'autre part sur l'insertion de ces lieux de culte dans les territoires de *civitates* (place dans le paysage physique et humain, relations avec le réseau des agglomérations et des voies, approches inter-site).

### ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN II : NUBIE, MER ROUGE, ARABIE, MESOPOTAMIE

Responsable : François VILLENEUVE

**REGIONS NON-MEDITERRANEENNES : AFRIQUE ORIENTALE, ARABIE, MESOPOTAMIE, IRAN, ASIE CENTRALE**

Introduction à la recherche sur les régions non-méditerranéennes de l'Orient hellénisé entre IV<sup>e</sup> siècles av. et apr. J.-C., en pleine mutation en raison des changements rapides au Moyen-Orient : se développe très rapidement l'archéologie de la péninsule arabique (sauf désormais au Yémen) tandis que refleurissent les archéologies de l'Éthiopie et de la Mésopotamie — sur laquelle un professeur invité de Bologne, N. Marchetti, interviendra au séminaire. Attention : début le 5 février et séances de 2 h 30.

**Réception des étudiants le mardi de 14h à 16h, bureau 305, Institut d'art et d'archéologie**

## MOYEN ÂGE

### ART ET ARCHEOLOGIE ISLAMIQUES 2

Responsable : Jean Pierre VAN STAEVEL

#### QUESTIONS D'ICONOGRAPHIE PRINCIERE

Le séminaire s'appuiera sur la constitution de dossiers documentaires ou de dossiers de presse portant sur des questions historiographiques, des recherches récentes ou des sujets d'actualité intéressant l'histoire des arts en pays d'Islam, du Moyen Âge à nos jours. Cette année, la discussion et les exposés concerneront les diverses formes de l'expression de l'autorité dans les pays d'Islam au travers des manifestations symboliques et du vocabulaire visuel, des premiers Empires au monde contemporain.

### ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DU MONDE BYZANTIN 2

Séminaire suspendu en 2018-2019

### LES ARTS MONUMENTAUX A L'EPOQUE MEDIEVALE : ACTUALITE DE LA RECHERCHE

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

Le séminaire de cette année sera consacré à une série d'études de cas concernant l'actualité la plus récente de la recherche sur les arts monumentaux dans l'occident médiéval ; il est, cette année, commun avec celui de M2.

Réception des étudiants le vendredi de 15h30 à 17h30, bureau 113, Galerie Colbert et sur rendez-vous.

## ART DES TEMPS MODERNES

### PROBLEMES ET METHODES EN HISTOIRE DE L'ART MODERNE (XVII<sup>E</sup>-XVIII<sup>E</sup> SIECLES) 3

Responsable : Frédéric COUSINIE

#### INITIATION A LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART MODERNE 2 : « LE PAYSAGE : COMME ON LE FORME (FRANCE, XVII<sup>E</sup> SIECLE) »

Au-delà d'un paysage sommairement qualifié de « classique » ou « d'idéal », le séminaire se propose de revenir sur quelques déterminations du paysage moderne à travers les œuvres du Lorrain, de Poussin, Bourdon et Champaigne : paysage diplomatique, paysage social, paysage dévotionnel, paysage scientifique.

### RENAISSANCE ITALIENNE 4

Responsable : Philippe MOREL

Cours assuré par Cyril GERBRON

#### L'IMAGINAIRE MINERAL DANS L'ART DE LA RENAISSANCE ITALIENNE (SEMINAIRE DU MASTER 1)

Dans de nombreuses œuvres de Cosmè Tura, Marco Zoppo, Giovanni Bellini, Mantegna, Léonard de Vinci... les pierres, les rochers et les marbres ont une importance visuelle majeure. Loin de relever d'un simple souci de précision « naturaliste », ces éléments peuvent être rapprochés de l'abondante littérature exégétique qui utilise les pierres métaphoriquement et des textes de philosophie naturelle qui étudient leur formation et leurs propriétés. À travers l'étude de quelques œuvres majeures, il s'agira de mieux comprendre comment les hommes et les femmes de la Renaissance ont pensé le monde minéral, ont articulé savoirs et expériences, et ce que les représentations des pierres disent des structures de l'épistémè de la période.

### PEINTURE EN EUROPE DU NORD (XVI<sup>E</sup>-XVII<sup>E</sup> SIECLES) 2

Responsable : Colette NATIVEL

#### ALLEGORIES DE LA PAIX

L'Europe du Nord ne connut qu'une brève période de paix au XVII<sup>e</sup> siècle grâce aux traités de Westphalie (1648). Pour les Provinces Unies et le Pays Bas espagnols, les traités mirent la fin à la guerre de quatre-vingts ans (1568-1648). Ce séminaire explorera les différents modes d'expression du profond désir de paix qu'exprime l'art flamand et hollandais de cette période, dans un langage allégorique.

Réception des étudiants sur rendez-vous.

## CULTURE DES LUMIERES 2

Responsable : Dominique POULOT

LE PATRIMOINE EST-IL LE PRODUIT DES LUMIERES ?

L'histoire du patrimoine connaît plusieurs origines possibles selon les traditions interprétatives. L'une d'entre elles relie le souci de conservation et d'utilité du patrimoine à l'esprit des Lumières, et à l'épisode révolutionnaire français. On interrogera cette lecture à partir de différents travaux.

Réception des étudiants le jeudi de 11h00 à 11h30, bureau 135, Galerie Colbert

## ART CONTEMPORAIN

### PROBLEMES D'INTERPRETATION EN HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN 2

Responsable : Pierre WAT

Voir page 50

### QUESTIONS DE PEINTURE (XIX<sup>E</sup>-XX<sup>E</sup> SIECLES) 4

Responsable : Emmanuel PERNOUD

Voir page 50

Réception des étudiants sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h, bureau 121, Galerie Colbert

### ART, SCIENCE ET PSYCHOLOGIES (XIX<sup>E</sup>-XX<sup>E</sup> SIECLES) 2

Responsable : Pascal ROUSSEAU

Voir page 51

Réception des étudiants le vendredi de 14h à 15h, bureau 114 Galerie Colbert (1<sup>er</sup> étage)

### ÊTRE ARTISTE AU XX<sup>E</sup> SIECLE 2

Responsable : Philippe DAGEN

Voir page 51

Réception des étudiants le vendredi de 9h à 10h30, bureau 115, Galerie Colbert

### HISTOIRE ET ESTHETIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE 3

Responsable : Michel POIVERT

Le séminaire accueille chaque semaine un artiste ou un professionnel de la culture photographique. Les entretiens visent à mettre les étudiants en contact avec les acteurs du domaine et à s'informer sur les démarches artistiques comme sur les formes de valorisation de la création et du patrimoine photographique.

## HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

### HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE A L'EPOQUE CONTEMPORAINE 2

L'ARCHITECTURE, SON TEMPS, SA « MISE EN HISTOIRE » : RADIOSCOPIE D'UNE BASCULE DE L'HISTOIRE ( ANNEES 1960-1980)

Responsable : Eléonore MARANTZ

Ce séminaire, centré sur les années 1960-1980, propose d'interroger l'une des plus importantes bascules historiques qu'ait connu l'histoire de l'architecture récente, dont les conséquences définissent encore en partie la création contemporaine. En s'intéressant aux conditions de la pratique de l'architecture, à la production architecturale à proprement parler et aux enjeux théoriques qui la sous-tendent, ce séminaire propose un véritable exercice de « mise en histoire » dont les méthodes pourront entrer en résonance avec les recherches des étudiants, quels que soient les sujets mobilisés.



---

## HISTOIRE DU PATRIMOINE

---

### ACTUALITE DU PATRIMOINE

Responsable : Arnaud BERTINET

À travers l'étude critique et théorique d'expositions récentes, des dernières publications mais également des restaurations patrimoniales et rénovations muséales, ce séminaire cherche à fédérer les étudiants de Master en les faisant réfléchir à l'actualité patrimoniale. Cette analyse des réflexions actuelles sur le patrimoine matériel et immatériel, couplée à une mise en perspective historique, apparaît comme primordiale pour comprendre le domaine culturel et y assumer des responsabilités futures.

### L'ANTIQUITE D'HIER A AUJOURD'HUI : COLLECTIONS ET RECEPTION

Responsable : Alain DUPLOUY

En 2018/19, dans le prolongement des années précédentes, nous poursuivrons notre enquête sur les « collections universitaires », et notamment sur les riches collections de notre université. Plus largement, nous porterons en particulier notre attention cette année sur les collections de moulages, qui se développent dans toute l'Europe dans la seconde moitié du XIXe s. et dans la première moitié du XXe pour être ensuite souvent abandonnées, puis aujourd'hui redécouvertes.

### MUSEES ET MUSEOGRAPHIE

Responsable : Delphine BURLLOT

Ce séminaire s'intéressera à l'histoire des œuvres conservées en musée et à leur exposition (display). L'étude de leur sélection, des modifications matérielles réalisées pour des impératifs de présentation ou de restauration et du contexte d'exposition mettront en lumière les mécanismes de réappropriation du passé et ses enjeux culturels, sociaux et politiques.

---

## UE3 EXPERIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL

---

### STAGE

Conseillé et aidé par l'équipe pédagogique, l'étudiant effectue un stage d'au moins dix semaines dans une institution patrimoniale ou acquiert une expérience en milieu professionnel (équipe de recherche de l'université). L'expérience de la vie professionnelle permet à l'étudiant de mettre en œuvre ses connaissances théoriques et de développer ses connaissances pratiques acquises pendant tout son cursus. Ce stage fait l'objet d'un rapport, document différent du mémoire demandé dans l'UE3.

---

## UE 4 MEMOIRE

---

### MEMOIRE

Le mémoire représente l'aboutissement des travaux de recherche ébauchés par l'étudiant depuis le M1. Ce mémoire comprend la bibliographie annotée constituée en master 1. Le sujet peut être ou non associé à l'expérience du stage de M2.

## REGLEMENT DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

**DOMAINE : Sciences Humaines et Sociales**

**MENTION : Conservation-Restauration des Biens Culturels**

**Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années**

### PARCOURS TYPE :

- Conservation Préventive du Patrimoine (C2P) (ex-VET : 0391)
- Méthodologie et Pratique de la Conservation-Restauration (MPCR) (ex-VET : 0395)
- Valeurs et Matérialité des Biens Culturels (VMBC) (ex-VET : 0359)

Vu les articles L 612-6 et L 612-6-1 du code de l'éducation ;

Vu le décret n°2017-1334 du 11 septembre 2017 modifiant le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;

Vu les articles D 613-17 à 25 du Code de l'éducation relatif aux diplômes en partenariat international

En demandant son admission en master, l'étudiant s'engage à respecter les dispositions du règlement de contrôle des connaissances ci-dessous. Ce règlement peut être complété par des dispositions spécifiques dans le cas notamment de formations en lien avec des professions réglementées.

### I. GENERALITES

1. Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master.
2. Au sein d'une même mention, un master permet l'acquisition de compétences transversales communes aux différents parcours types de formation.
3. Lors de la procédure d'accréditation d'un établissement, le ministre chargé de l'enseignement supérieur veille à l'existence d'un socle commun aux différents parcours types d'une même mention défini en termes de compétences et garant d'une réelle cohérence pédagogique.

La formation conduisant au diplôme national de master comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et une ou plusieurs expériences en milieu professionnel, notamment sous la forme de stages au sens du **décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages.**

La formation comprend obligatoirement une initiation à la recherche et, notamment, la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels.

4. L'offre de formation est structurée en semestres. Quatre semestres au niveau master.
5. Conformément aux [articles D. 611-1 à D. 611-6 du code de l'éducation](#), la formation est organisée, au sein de chaque mention, sous la forme de parcours types de formation initiale et continue formant des ensembles cohérents d'unités d'enseignement et organisant des progressions pédagogiques adaptées, au regard des finalités du diplôme.
6. Conformément à la circulaire n° 2015-122 du 22-07-2015, une période d'expérience personnelle dite de « césure » est possible durant le cursus des étudiants. Un document annexe à ce règlement de contrôle de connaissances en précise les modalités.

## II. ORGANISATION DES ETUDES

1. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits pour le niveau master, 30 crédits par semestre. Cette référence permet de définir la valeur en crédits de l'ensemble des diplômes.
2. Le programme comporte des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués ainsi que deux périodes de stage d'au moins cinq semaines en M1 et dix semaines en M2. En outre, dans chaque niveau, la production d'une bibliographie critique et/ou d'un mémoire est exigée afin d'évaluer la mise en pratique des éléments de cours transmis lors des séminaires de méthodologie de la recherche et d'approfondissement des spécialités.

## III. CONDITIONS D'ACCES

1. Pour être inscrit en première année du diplôme de master, les étudiants doivent justifier :
  - soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans le domaine Sciences humaines et sociales ou Sciences, technologies, santé.
  - soit d'une des validations prévues aux articles L 613-3 (validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger), L 613-4 (validation des acquis de l'expérience) et L 613-5 (validation d'acquis) du code de l'éducation.

L'accès au M1 CRBC dominante « *Méthodologie et pratique de la conservation-restauration* » (MPCR) est conditionnée par la validation du parcours « Préservation des biens culturels » de la licence Histoire de l'art et Archéologie, ou par d'un parcours de licence équivalent.

2. L'accès de l'étudiant, titulaire de la licence, dans le même domaine, est de droit pour les 60 premiers crédits européens, à l'exception du point présenté au point III.1 et dans la limite des capacités d'accueil.
3. L'admission en 2<sup>ème</sup> année de master, dans un parcours type à finalité indifférenciée, recherche ou professionnelle est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours type concerné.
4. Exception est faite à l'alinéa précédent pour l'année 2017 où, à titre dérogatoire, les mentions figurant dans le décret correspondant, peuvent être soumises à sélection selon les capacités d'accueil, un concours ou l'examen des candidatures. L'inscription dans un parcours de M2 à finalité indifférenciée, recherche ou professionnelle, est alors prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours type concerné.

#### IV. INSCRIPTIONS

1. L'inscription administrative est annuelle conformément aux dispositions nationales.
2. L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les semestres 1 et 2 puis pour les semestres 3 et 4, avec possibilité de modifications au plus tard dans les deux semaines qui suivent le début du semestre d'enseignement.

Tout étudiant répondant aux conditions prévues par la charte des étudiants salariés peut bénéficier des dispositions prévues à ladite charte (cf. site <http://www.univ-paris1.fr/> rubrique Vie étudiante).

3. Inscription par transfert : Les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Les demandes de transfert en vue de l'entrée en master 1 peuvent être acceptées dans la limite de la capacité d'accueil sur avis favorable de la commission des transferts de la composante.

Les demandes de transfert liées à un changement d'orientation sont examinées par la commission « d'équivalence » de la composante.

La validation des acquis et des acquis de l'expérience fait l'objet d'une décision de la commission de validation des acquis, après examen du dossier constitué par le candidat. La décision de validation peut être conditionnelle et comporter, par exemple, l'obligation de suivre certains enseignements de licence.

La validation se fait par unité d'enseignement (UE) entières, ou par éléments constitutifs (EC) d'UE, sous la forme de dispenses, sans attribution de note. Les crédits *European Credits Transfer System* (ECTS) correspondants sont acquis. En revanche, ces UE ou EC n'entrent pas dans le calcul de la compensation.

La validation d'études effectuées en France ou à l'étranger fait l'objet d'une décision de la commission/jury de validation compétente de la composante.

4. En master 1<sup>ère</sup> année, le nombre d'inscriptions n'est limité que pour les filières en lien avec des professions réglementées où il est subordonné à la décision du jury.
5. En dehors des professions réglementées, en master 1<sup>ère</sup> année une troisième inscription ne pourra être accordée qu'à titre exceptionnel par décision du Président de l'Université sur proposition du responsable pédagogique du diplôme.
6. En master 2<sup>ème</sup> année, le redoublement d'un semestre ou de l'année ne peut être accordé qu'à titre exceptionnel par décision du Président de l'Université sur proposition du responsable pédagogique du diplôme.
7. En master 2<sup>ème</sup> année, en application de la loi 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat l'accès en deuxième année de master est de droit, dans la même mention, sous réserve de validation de la première année de master. Exception est faite pour l'année 2017 où à titre dérogatoire les mentions figurant dans le décret correspondant peuvent être soumises à sélection selon les capacités d'accueil, un concours ou l'examen des candidatures.

## V. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

### A. Master 1<sup>ère</sup> année

1. Pour les 60 premiers crédits : l'appréciation des connaissances et des aptitudes dans les UE constitutives d'un semestre résulte d'un contrôle continu et d'épreuves écrites anonymes, le cas échéant.
2. Elle peut aussi comporter :
  - des examens oraux, lesquels peuvent être remplacés par des tests écrits,
  - la rédaction d'un mémoire,
  - un stage,
  - un projet tutoré,
3. Sur dérogation, le contrôle des connaissances et des aptitudes des étudiants engagés dans la vie professionnelle ou dans l'impossibilité absolue d'assister aux travaux dirigés et aux conférences de méthode et qui en ont été dispensés est effectué sous la forme d'examens terminaux écrits et oraux pour l'ensemble des matières faisant l'objet de contrôle continu ou pour une ou plusieurs matières faisant l'objet de contrôle continu.
4. Les épreuves écrites organisées dans le cadre des travaux dirigés bénéficient des mêmes conditions de correction et d'anonymat que les épreuves écrites visées au paragraphe V. 1.
5. L'examen est organisé après chaque semestre d'enseignement. Dans les matières faisant l'objet d'une épreuve terminale et d'un contrôle continu, la part du contrôle continu dans la note finale est de 50%.
6. La session de rattrapage a lieu dans un délai de 15 jours minimum après les résultats de la session initiale. Un dispositif pédagogique de soutien arrêté par la commission de la formation et de la vie universitaire est mis en place. A défaut, la session de rattrapage a lieu deux mois au moins après la session initiale.

### B. Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années

1. Le contrôle continu doit comprendre au moins deux notes par matière. Des dérogations peuvent être accordées par les conseils d'UFR ou de composantes pour les matières exigeant des travaux de rédaction relatifs à(aux) thématique(s) abordée(s) en séminaire.
2. L'assiduité aux travaux dirigés et conférences de méthode est obligatoire. Il ne peut être toléré plus de trois absences motivées par semestre en master 1<sup>ère</sup> année et de deux absences motivées en master 2<sup>ème</sup> année. La limitation ci-dessus n'est pas applicable en cas de maladie de longue durée, de grossesse ou de handicap.
3. Les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation ont lieu en juin ou, à titre dérogatoire et exceptionnel, sur avis du directeur de mémoire ou de stage, en septembre. Le jury tient une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves.
4. Stage (cf. le décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014) :

Les étudiants ont la possibilité, dans le cadre de leur cursus pédagogique, - le volume pédagogique minimal du cursus doit comporter au minimum 200 heures de cours en présence des étudiants par année d'enseignement ; la durée du stage ne compte pas dans le décompte de ce volume -, de réaliser un stage, y compris en dehors des périodes d'enseignement, donnant lieu à la rédaction d'un rapport. Ce stage, qui a pour but d'acquérir des compétences en cohérence avec la formation, doit être autorisé par le responsable pédagogique du parcours-type de la mention et est placé sous la tutelle d'un enseignant (cf. le guide des stages sur le site : <http://www.univ-paris1.fr//espace-professionnel/guide-des-stages-a-universite/conventions-et-documents-a-telecharger/>).

La date butoir pour terminer un stage est fixée au 31 août pour la 1<sup>ère</sup>année de master et au 30 novembre pour la 2<sup>ème</sup>année de master.

## VI. NOTATION DES EPREUVES

### A. Notes, coefficients, crédits :

La notation des épreuves et les modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances sont les suivantes :

Chaque épreuve est notée sur 20. Les éléments constitutifs (EC) des UE sont évalués sur la base d'épreuves écrites et/ou orales.

**La soutenance d'un mémoire** (M1 et les parcours concernés de M2) a lieu en juin (ou en septembre à titre dérogatoire, cf. supra). Le jury est formé de deux membres, dont au moins un enseignant-chercheur de l'UFR 03, qui dirige les travaux. En fonction des besoins d'encadrement spécifiques pour le sujet de mémoire, le jury peut s'adjoindre un 3<sup>e</sup> membre également choisi en fonction de son expertise.

**La validation d'un rapport de stage** dans les parcours de M2 à finalité professionnelle, dont le semestre 4 comporte exclusivement un stage, se fait selon les modalités définies par l'arrêté du 22 janvier 2014. L'évaluation repose notamment sur :

- un rapport, principalement évalué par le tuteur académique ;
- une appréciation de la part de la structure d'accueil.
- une soutenance dont l'évaluation fait intervenir des membres de l'équipe pédagogique (dont le tuteur académique) et éventuellement un représentant de la structure d'accueil.

## **B. Bonifications pour la 1<sup>ère</sup> année de master**

1. Les matières donnant lieu à bonification sont notées sur 20. Ne sont comptabilisés au titre du bonus que les points au-dessus de la moyenne.
2. Les étudiants ayant choisi de suivre un enseignement donnant lieu à bonification peuvent bénéficier d'une majoration maximale de 0,5 point sur la moyenne coefficientée du semestre.
3. Les enseignements d'activités physiques et sportives ou les enseignements des activités culturelles, enfin les engagements citoyens, sont proposés au titre des bonifications dans toutes les formations de M1 quand ils ne figurent pas parmi les enseignements obligatoires ou optionnels du programme de la formation. Un enseignement de LV2 ou de langues anciennes peut donner lieu à une bonification.

## **C. Capitalisation et compensation pour les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années de master**

1. Les crédits et les unités d'enseignement peuvent être acquis par réussite à l'examen ou par compensation.
2. Unités d'enseignements : Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une unité d'enseignement entraîne délivrance des crédits correspondant à cette unité. Une unité d'enseignement ne peut être obtenue si l'étudiant ne se présente pas à une épreuve.
3. Sont capitalisables les éléments constitutifs d'unité d'enseignement pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne. Les crédits européens qui leur sont attachés sont acquis par l'étudiant.
4. Semestre : Le semestre d'enseignement est validé si l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'un semestre entraîne délivrance des crédits correspondants.
5. Compensation annuelle : Elle est de droit pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année. Les étudiants défailants ne peuvent bénéficier de cette disposition. Des dispositions spécifiques peuvent être prises pour les filières visées au paragraphe IV. 4. Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.
6. La compensation ne peut avoir lieu que si toutes les épreuves ont été effectivement passées.  
NB : Cela signifie que l'étudiant devra repasser dans chaque UE toutes les matières pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne (sauf si l'UE a déjà été validée par compensation à la suite de la première session). La non

présentation à un seul examen entraîne une défaillance et donc l'impossibilité de valider l'année, sauf si il y a compensation.

7. Validation des périodes d'études effectuées à l'étranger : Lorsque le projet a été accepté par le responsable pédagogique et que l'étudiant a obtenu la validation de sa période d'études par l'établissement étranger, il bénéficie des crédits européens correspondant à cette période d'études sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

## **VII. CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME**

### **A. Obtention du titre de maîtrise**

1. Le jury délibère, à l'issue de la première année de master, en vue de la délivrance de la maîtrise en « Conservation-Restauration des Biens Culturels ».

Pour obtenir la maîtrise, l'étudiant doit soit valider le semestre 1 et le semestre 2 du master 1, soit obtenir 60 crédits par les règles de compensation décrites aux points VI.C.5 et VI.C.6.

2. En cas d'obtention, le diplôme est édité à la demande de l'étudiant.
3. La validation du diplôme est assortie des mentions suivantes :
  - Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10
  - Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12
  - Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14
  - Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16

### **B. Jury**

1. Le jury comprend les enseignants qui ont participé à la notation des épreuves. Il statue souverainement sur les résultats de contrôle des connaissances et décide du résultat définitif en vue de la validation du semestre, des unités d'enseignement ou enseignements, et attribue le titre de maîtrise. Il peut décerner des points de jury.
2. Le président du jury est désigné par le président de l'Université ou, sur délégation, par le directeur de l'UFR ou de l'Institut responsable de la formation.

### **C. Les langues**

Le master intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère conformément au cadre européen commun de référence pour les langues. L'enseignement de langue est dispensé de préférence sur les deux années du master. Cet enseignement est sanctionné par des crédits ECTS.

Afin de renforcer l'attractivité et la reconnaissance internationale du diplôme de master, certains enseignements peuvent être dispensés en langue étrangère, ou organisés en coopération avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers en application des dispositions des articles [L. 121-3](#) et [D. 613-17](#) et suivants du code de l'éducation.

Après accord du directeur de mémoire, celui-ci peut éventuellement être rédigé en anglais, avec un résumé substantiel en français.

## D. Délivrance du diplôme de master

1. La délivrance du diplôme de master est subordonnée à la validation des deux derniers semestres d'enseignement.

Toutefois, le jury du second semestre de la 2<sup>ème</sup> année de master procède à la compensation entre les deux semestres dans les termes des paragraphes VI.C.5. et VI.C.6. A cet effet, il peut faire usage de points de jury.

2. Le semestre d'enseignement est validé dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.

3. La validation d'un semestre entraîne l'attribution des crédits correspondants.
4. La défaillance à une épreuve fait obstacle à la validation du semestre, sous réserve des dispositions du paragraphe VI.C.6.

## VIII. ATTRIBUTION DU GRADE DE MASTER

1. La validation du diplôme de master confère le grade de master mention « Conservation-Restauration des Biens Culturels », dans l'un des parcours-types suivants :

- « Conservation Préventive du Patrimoine »
- « Méthodologie et Pratique de la Conservation-Restauration »
- « Valeurs et Matérialité des Biens Culturels »

2. Le diplôme est assorti des mentions suivantes en fonction des notes obtenues en deuxième année de master pour l'ensemble de l'année :

- Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10
- Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12
- Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14
- Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16

3. **Supplément au diplôme** : pour favoriser la reconnaissance du parcours suivi par l'étudiant et développer la mobilité internationale, chaque diplôme est accompagné du supplément au diplôme mentionné au [de l'article D. 123-13 du code de l'éducation](#). Ce document synthétique retrace l'ensemble des connaissances et compétences acquises durant le parcours de formation suivi par l'étudiant.



## Annexe au règlement de contrôle des connaissances type relative à la mise en œuvre d'une période de césure

Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,

Vu la circulaire n° 2015-122 du 22 juillet 2015,

Vu la consultation des représentants étudiants réunis en comité permanent le 29 septembre 2015,

La présente annexe au règlement de contrôle des connaissances type a pour objet de préciser les modalités de déroulement d'une période d'expérience personnelle dite de « césure », applicables en dehors de tout autre dispositif spécifique concourant aux mêmes fins proposé par l'établissement.

**Pour chaque diplôme, le règlement de contrôle des connaissances met en application la présente annexe en définissant les modalités concrètes de réalisation de la période de césure.**

### 1. Caractéristiques de la césure

**Période de césure.**- La période dite « de césure » :

- s'étend sur une durée maximale représentant une année universitaire que l'étudiant suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle.
- peut être effectuée dès le début de la première année de cursus mais ne peut l'être après la dernière année de cursus et devra se dérouler selon des périodes indivisibles équivalant à au moins un semestre universitaire et débutant obligatoirement en même temps qu'un semestre universitaire.
- est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension.

**Attribution possible d'ECTS.**- La période de césure ne peut donner lieu à l'obtention d'ECTS en sus du nombre total d'ECTS délivré à l'issue de la formation. Un bilan de compétences pourra être établi par l'établissement et les compétences acquises, devront être portées au supplément au diplôme dans le cadre de l'obtention d'unités d'enseignement (UE) libres facultatives.

### 2. Modalités de la césure

La période de césure peut se dérouler **en France ou à l'étranger** et prendre l'une des formes suivantes :

Autre formation	Stage ou période de formation en milieu professionnel	Bénévolat	Engagement de service civique/volontariat associatif ou autres formes de volontariat	Entrepreneuriat	Travail
Maintien du statut d'étudiant et des droits afférents	Application de la réglementation sur les stages (Loi 2014-788, 10 juillet 2014)	Organisation couverture sociale de l'étudiant (Loi 2006-586, 23 mai 2006)	Application du code de service national ou de la réglementation propre aux autres formes de volontariat	Inscription au « Diplôme Etudiant-entrepreneur » porté par Pépité heSam	Application du code du travail Basculement sur le régime des salariés ou équivalent

En toute hypothèse, l'étudiant est inscrit au sein de son établissement pendant la durée de sa période de césure et continue de bénéficier du statut d'étudiant. Il devra maintenir un lien constant avec son établissement en le tenant régulièrement informé du déroulement de celle-ci et de sa situation.

La période de césure peut se dérouler hors du territoire français :

C'est alors la législation du pays d'accueil qui s'applique dans les relations entre l'étudiant et l'organisme d'accueil, y compris s'il s'agit d'une période de formation disjointe de sa formation d'origine.

### Formalités obligatoires que l'étudiant doit réaliser au préalable :

L'étudiant doit se rapprocher de sa caisse d'assurance maladie pour obtenir des informations sur les conditions permettant la prise en charge de ses frais médicaux.

S'il part dans un pays de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou en Suisse, il doit demander à sa caisse d'assurance maladie le formulaire E 106 / S1 « *Inscription en vue de bénéficiaire de la couverture d'assurance maladie* » ou la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Une fois sur place, ce formulaire lui permettra de s'inscrire auprès de l'institution d'assurance maladie de son lieu de résidence.

S'il part dans un pays hors Union Européenne / Espace Economique Européen / Suisse, il doit informer sa caisse d'assurance maladie de son départ et de sa nouvelle adresse à l'étranger. Pour bénéficier d'une prise en charge de ses soins médicaux, l'étudiant doit souscrire une assurance volontaire (qui ne le dispense pas de cotiser au régime obligatoire d'assurance maladie du nouveau pays de résidence) soit auprès de la Caisse des Français de l'étranger soit auprès d'une compagnie d'assurance privée, soit éventuellement auprès de l'institution de sécurité sociale du pays de résidence.

L'étudiant réalisant sa période de césure sous la forme d'un volontariat doit se rapprocher respectivement de :

- son organisme d'accueil pour l'engagement de service civique et le volontariat associatif ;
- l'agence Erasmus + jeunesse et sport pour un service volontaire européen ;
- Clong-volontariat pour un volontariat de solidarité internationale ;
- UbiFrance dans le cadre d'un volontariat en administration ou en entreprise et plus généralement du centre du volontariat international.

**☛ Il appartient à l'étudiant d'être individuellement couvert par une assurance en responsabilité civile, assistance juridique et rapatriement pour être protégé pendant toute la durée de son séjour à l'étranger.**

### 3. Régime de la césure

**Procédure.**- Après son admission dans la formation, l'étudiant doit déposer auprès du directeur de la composante son projet de césure au minimum un mois avant le début du semestre.

Tout projet de césure, formalisé par une lettre de motivation indiquant les modalités de réalisation, est soumis à l'approbation du Président de l'université, et par délégation du directeur de la composante.

Toute décision de refus doit être motivée par écrit et contenir les voies et délais de recours (administratifs et contentieux).

« Vous pouvez contester la présente décision, soit directement par la voie contentieuse, soit en formant au préalable, un recours administratif qui préserve le délai du recours contentieux.

Le recours administratif qui doit être formé dans les deux mois qui suivent la décision que vous contestez, peut prendre la forme d'un recours gracieux adressé à l'auteur de la décision contestée ou celle d'un recours hiérarchique auprès de l'autorité hiérarchique supérieure.

Saisie de votre recours administratif, l'administration peut :

- soit vous donner entièrement ou partiellement satisfaction, dans les deux mois qui suivent votre recours,
- soit rejeter votre demande, dans les deux mois qui suivent votre recours, par une décision expresse ou par une décision implicite de rejet en gardant le silence pendant plus de deux mois à votre réclamation.

Dans le cas d'une décision expresse ou implicite de rejet résultant de votre recours administratif, vous disposez de deux mois, délai franc, pour déposer un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris (articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative).

Le recours contentieux doit être déposé dans les deux mois qui suivent la notification de la décision que vous contestez auprès du Tribunal Administratif de Paris.

Le délai de deux mois est un délai franc qui court le lendemain de la date de notification et/ou de l'affichage (ex. le délai pour contester une décision notifiée le 4 janvier court à partir du 5 janvier pour s'achever le 5 mars). »

**Convention pédagogique.**- L'établissement (et le cas échéant, le nouvel établissement d'accueil) signe avec l'étudiant, qui suspend sa scolarité, un accord prenant la forme d'une convention pédagogique lui garantissant sa réintégration ou son inscription au sein de la formation dans le semestre ou l'année suivant ceux validés par l'étudiant avant sa suspension, y compris lorsqu'il s'agit de formations sélectives pour lesquelles l'établissement doit être en mesure de réserver une capacité d'inscription à l'étudiant lors de son retour (*V. modèle de convention pédagogique ci-joint*).

**Droits d'inscription.**- L'étudiant en période de césure est nécessairement inscrit au sein de son établissement d'origine. Il se verra ainsi délivrer une carte d'étudiant lui permettant de bénéficier de son statut d'étudiant.

En l'absence de texte réglementaire autorisant une exonération totale ou partielle des droits d'inscription nationaux, l'étudiant effectuant une période de césure avec, le cas échéant, un accompagnement pédagogique, bénéficie du statut d'étudiant et s'acquitte des droits d'inscription nationaux correspondant à son cycle d'étude. Les étudiants en année de césure bénéficient des droits à exonérations prévues par les textes (étudiants boursiers...).

**Bourse.**- Si la période de césure consiste en une autre formation, l'éligibilité de l'étudiant à la bourse est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation (à savoir relever de la compétence du Ministre chargé de l'enseignement supérieur conduisant à un diplôme national de l'enseignement supérieur ou être habilitée à recevoir des boursiers). Le maintien de la bourse est soumis aux conditions de progression, d'assiduité aux cours et de présence aux examens fixées dans le cadre du droit commun.

Dans les autres cas, le droit à bourse peut être maintenu sur décision de l'établissement, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement.

Lorsque le droit à bourse est maintenu, celui-ci entre dans le décompte du nombre total de droits à bourse ouverts à l'étudiant au titre de chaque cursus.

**Protection sociale.**- Pour ce qui est du risque maladie et maternité, le droit commun reste apparemment applicable : l'étudiant en position de césure doit s'inscrire dans son établissement d'origine. Etant inscrit en tant qu'étudiant, il doit en principe s'acquitter auprès de l'université d'origine de la cotisation à la sécurité sociale étudiante, s'il ne dépend d'aucun autre régime et qu'il remplit les conditions (notamment d'âge).

Pour les autres risques (AT en France, couverture maladie/rapatriement/AT à l'étranger), il convient que l'étudiant effectue les formalités nécessaires pour se procurer une couverture.

L'établissement doit informer le CROUS de la situation de l'étudiant concerné pendant et après sa période de césure.

# OUVERTURE DE L'INSTITUT D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 8h à 12h30

## OUVERTURE PENDANT LES CONGÉS UNIVERSITAIRES

Du dimanche 22 octobre 2017 au di- manche 29 octobre 2017	Du dimanche 24 décembre 2017 au dimanche 7 janvier 2018	Du dimanche 25 février 2018 au dimanche 4 mars 2018	Du dimanche 15 avril 2018 au dimanche 29 avril 2018	Juillet/Août
OUVERT	FERMÉ Du samedi 23 dé- cembre à 12h30 au dimanche 7 janvier	OUVERT	FERMÉ Du samedi 21 avril 2018 à 12h30 au dimanche 29 avril 2018	FERMÉ Du samedi 28 juillet 2018 au dimanche 26 août 2018



## Le Centre 17 rue de Tolbiac

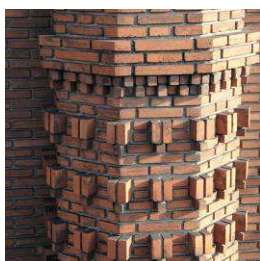
---

La licence de préservation des biens culturels et le master de conservation-restauration des biens culturels dispensent la plus grande partie de leurs enseignements pratiques dans les locaux du 17 rue de Tolbiac, dans le treizième arrondissement, tout près de la bibliothèque François Mitterrand. Sur le plateau du deuxième étage, où se trouve également le secrétariat, quatre ateliers, fonctionnels et bien équipés, récemment rénovés par l'université, accueillent les étudiants : un atelier consacré à la pratique du dessin, du modelage et des techniques anciennes de la peinture et de la dorure ; un atelier équipé pour la restauration de sculptures ; un autre dévolu au traitement des œuvres sur support papier et à celui des livres ; enfin le plus spacieux des ateliers pour la conservation-restauration des peintures (support et couche picturale). Les travaux pratiques menés sur les collections archéologiques sont quant à eux organisés dans un grand atelier mis à disposition de l'université par l'Unité municipale d'archéologie de Saint-Denis, dans ses locaux situés à proximité du métro Porte de Paris (ligne 13).



## Le Centre Michelet, rue Michelet

---



Grâce à la généreuse donation (3 millions) de la Marquise Arcona-Visconti, à l'initiative de trois universitaires (Émile Mâle, Gustave Fougères et René Schneider), au soutien du recteur Paul Appel et à l'aide de l'État et de la Ville de Paris, l'Institut d'art et d'archéologie (1921-1932) a pu s'édifier à l'emplacement de l'ancien institut de chimie appliqué de la Faculté des sciences. Lauréat du concours à deux degrés organisé en 1920-1921, Paul Bigot (1870-1942) a su parfaitement s'adapter à un programme longtemps mouvant mais qui exigeait la plus grande économie possible pour un édifice ayant un caractère monumental. À l'encontre du rationalisme régnant, il résout le problème en dissociant la structure en béton armé et l'enveloppe en briques rouges. Le traitement de cette dernière, d'un grand raffinement, résulte d'une synthèse originale dont les sources sont multiples (gothique italien, roman, etc.) et qui offre au regard des promeneurs, à la base des grandes arcades, une frise formée de moulages de bas-relief qui signalent la fonction de l'édifice. À l'intérieur, le vestibule d'entrée, l'amphithéâtre et la grande salle de lecture de la bibliothèque, dans le vide central, ont conservé leurs volumes, mais, dans les étages, les galeries qui abritaient les collections de plâtre et le plan de Rome de P. Bigot ont été sensiblement transformées.

(À lire : Simon Texier [dir.], L'Institut d'art et d'archéologie, Paris 1932, Paris, Picard, 2005, 142 p.)